



**HAL**  
open science

**Nicolas Martin-Breteau, Corps politiques: le sport dans les luttes des Noirs américains pour l'égalité depuis la fin du xixe siècle, Paris, Éditions de l'EHESS, 2020, 387 p., ISBN 978-2-7132-2812-4**

Cécile Coquet-Mokoko

► **To cite this version:**

Cécile Coquet-Mokoko. Nicolas Martin-Breteau, Corps politiques: le sport dans les luttes des Noirs américains pour l'égalité depuis la fin du xixe siècle, Paris, Éditions de l'EHESS, 2020, 387 p., ISBN 978-2-7132-2812-4. Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine, 2024, 71 (1), pp.212-214. 10.3917/rhmc.711.0214 . hal-04736952

**HAL Id: hal-04736952**

**<https://hal.science/hal-04736952v1>**

Submitted on 9 Dec 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

## Comptes rendus

---

**DAVID CRESSY,**

*Shipwrecks and the Bounty of the Sea*,  
Oxford, Oxford University Press, 2022, 313 p.,  
ISBN 978-0-19-286339-3

David Cressy, spécialiste de l'histoire sociale, culturelle et politique de l'Angleterre moderne, explore un objet un peu décalé eu égard à sa production antérieure. Sous un titre volontairement antinomique et complé-

mentaire, il traite de la place des naufrages et de leur manne au sein des sociétés littorales essentiellement rurales au cours d'un temps bi-séculaire. Entamée vers les années 1550, l'enquête s'interrompt au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle sans justification convaincante. Elle s'appuie sur une impressionnante documentation : des papiers de la *High Court of Admiralty* aux archives des comtés, notamment les actes judiciaires des *Quarter Sessions*, des journaux aux sources imprimées (dont la liste occupe neuf pages) en passant, entre autres, par l'énorme publication en sept volumes due à R. et B. Larn relative aux naufrages survenus sur les côtes britanniques. Cet ensemble permet à D. Cressy de souligner d'emblée et fort justement la sur-représentation des grands navires étrangers et des bâtiments marchands, révélée par les nombreuses réclamations des armateurs et autres propriétaires, au détriment des caboteurs et des embarcations de pêche, et de proposer en appendice la liste de plus de 850 naufrages survenus au cours de cette période dont près de la moitié entre 1690 et 1750.

Hormis l'ultime chapitre, les onze autres obéissent à une architecture thématique dont les choix n'étonneront pas vraiment les familiers d'un tel sujet. La géographie des naufrages est en effet conjointement liée à la physionomie du trait de côte et aux itinéraires des navires. Ainsi, le littoral rocheux du sud-ouest de l'Angleterre fut le théâtre de plus du tiers des catastrophes dont la moitié pour la seule Cornouaille. Si les conditions météorologiques tinrent une place essentielle parfois collectivement dramatique (par exemple lors des grandes tempêtes de mars 1625 ou de novembre 1723), les erreurs de navigation, les cartes incertaines, comme partout ailleurs, furent à l'origine de bien des catastrophes dont la saisonnalité aurait pu être évoquée. La fréquence et surtout l'ancienneté de ces événements maritimes avaient conduit à l'établissement d'une législation garantissant la sauvegarde des biens ici aussi inspirée des rôles d'Oléron revisités à la sauce anglaise. Les textes royaux de 1236, 1275 et 1354, encore appliqués sous George III alors que de nouvelles lois avaient été adoptées, précisaient entre autres que lors de l'échouement, « si quelqu'un à bord survit à un naufrage, si un homme, un chien ou un chat parvient même à s'échapper rapidement, ni ce navire, ni quoi que ce soit qui le concerne ne peut être considéré comme une épave ». Bien entendu, ce genre de considérations ne pouvait qu'être source de contestations et de polémiques, notamment entre les propriétaires des cargaisons et les populations autochtones – mais peut-être plus encore entre le souverain, qui longtemps n'eut pas les moyens de ses ambitions, et des institutions spécifiques ou des seigneurs locaux parfois puissants (les Arundell, le lord Warden des Cinque Ports ou les Dutchies de Cornouaille). En fait, selon l'auteur, les grands gagnants restèrent pendant une grande partie du XVII<sup>e</sup> siècle les *lords of (the) manors*, ces seigneurs domaniaux très impliqués dans la vie économique des littoraux. En la circonstance, ils pouvaient compter, souvent après négociations, sur l'appui des habitants du lieu pour participer au sauvetage des denrées jetées à la côte, flottant sur la mer ou à portée de main dans les cales éventrées.

C'est d'ailleurs à ce sujet que l'ouvrage offre un chapitre (le onzième) particulièrement original en se proposant d'interroger les conditions techniques mobilisées pour récupérer certaines marchandises, des coffres remplis de métaux précieux ou des armes. Cette quête sous-marine met en œuvre de multiples tentatives empiriques allant des cloches de plongée aux grands fûts de flottaison, en passant par les réserves d'air accrochées au dos des plongeurs et alimentées par des tuyaux. Ces ingéniosités donnèrent naissance, surtout au XVII<sup>e</sup> siècle, à un petit monde d'experts italiens ou néerlandais et même à une commission officielle animée par Jacob Johnson sous le règne de Charles I<sup>er</sup>. La réussite incontestable de ce chapitre n'oblitére pas quelques interrogations portant sur certains autres qui semblent se satisfaire soit d'une taxinomie des produits récupérés, soit des récits successifs de douze naufrages survenus entre 1559 et 1676 qui auraient mérité un traitement plus synthétique. Dans un autre ordre d'idées, on reste un peu dubitatif à propos de la place limitée (un seul chapitre, le dernier) dévolue à ce premier XVIII<sup>e</sup> siècle. Car ce « siècle d'or des naufrages » connaît des changements majeurs pourtant bien mis en valeur. C'est le moment où la récupération des dons de la mer, toujours considérés comme suspects par les autorités, exacerbe à son tour les débats devenus aigus en Angleterre autour de la notion de propriété ; où le pouvoir local des *lords of manors* se délite, provoquant des sauvetages plus désordonnés ; où, à plusieurs reprises entre 1694 et 1753, la législation se durcit jusqu'à menacer les pilliers de la peine capitale ; où se mettent en place après 1685 des *receivers of wrecks*, nouveaux fonctionnaires royaux. Ces conditions suscitent alors des réactions de refus de la part des populations concernées et une animosité à l'endroit des nouveaux droits des autorités.

Ces comportements illégaux et largement dénoncés dans la littérature ou les sermons renvoient alors à l'une des grandes idées qui sous-tendent cet ouvrage : la remise en cause de la notion fondatrice d'économie morale que des historiennes et historiens (J. Rule, J. Styles, C. Pearce) ont appliquée, à la suite d'E.P. Thompson, aux comportements des populations littorales face au naufrage. D. Cressy évoque ce point majeur à plusieurs reprises pour le contester. Il estime que les accusations d'inhumanité, de sauvagerie, de pillage et de destructions contre les *wreckers* (substantif ambigu : naufrageur, pillier, sauveteur) émanent d'abord des armateurs lésés dont les plaintes sont relayées par les journaux, les hommes de loi ou d'Église alors qu'elles cacheraient souvent les impérities des personnels chargés de protéger les marchandises ou de défendre les intérêts économiques de la Couronne. Dans la majorité des cas, affirme l'historien, les gens des rivages sont bien davantage des sauveteurs que des pilliers, des collaborateurs énergiques plutôt que des gens de rapine. Pour être réellement efficaces, ces propositions, très intéressantes, auraient mérité une démonstration plus vigoureuse passant par exemple par la comparaison entre les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles pour saisir les conditions d'une éventuelle évolution de ces comportements ; par l'interrogation de l'attitude des populations vis-à-vis des cadavres des noyés ; par l'analyse plus systématique des dépositions directes lorsqu'elles existent, comme les 343 témoignages recueillis après l'échouement du *Golden Grape* en décembre 1641 – d'autant que les suites de ce naufrage révèlent que nombre de villageois sont partis vendre des barils de raisin ou des ballots de soie qu'ils avaient probablement récupérés sans vergogne. En dépit de tout l'intérêt de cette recherche, on referme le livre non sans penser que la richesse de la documentation recueillie aurait pu parfois être exploitée un peu différemment.

**JOHN SHOVLIN,**

*Trading with the Enemy. Britain, France,  
and the 18<sup>th</sup>-Century Quest for  
a Peaceful World Order,*

New Haven, Yale University Press, 2021, xxxv  
+ 374 p., ISBN 978-0-300-25356-6

Ce livre, profondément documenté, très original et puissamment écrit, enrichit un corpus croissant de travaux explorant la nature des relations économiques internationales à l'aube de la modernité. À première vue, ses préoccupations concernant la diplomatie économique du mercantilisme, de la guerre

et de l'empire semblent banales. Mais John Shovlin se concentre sur les tentatives de l'époque pour éviter l'autarcie, le bellicisme et l'extraction pure et simple. Auparavant, les historiens de la pensée économique n'avaient accordé une grande attention à ce sujet qu'en explorant les développements consacrés au libre-échange. Si ceux-ci ont leur place dans ce livre, l'attention se porte toutefois davantage sur la pratique de la politique, au sein de et entre la Grande-Bretagne et la France. La fréquence des guerres entre les deux pays fait nécessairement de cette étude celle d'échecs successifs. Mais comme R. Cobb l'a fait remarquer un jour avec sagesse, l'échec est souvent beaucoup plus fréquent que le succès, et il permet en tout cas d'éviter certains des dangers de l'anachronisme injustifié et de la téléologie trompeuse.

Ces dernières années, on a assisté à un net regain d'intérêt pour le pouvoir des États dans le développement du capitalisme occidental. L'invocation du « capitalisme de guerre » par S. Beckert en est un bon exemple, tout comme l'attention portée à nouveau à la nature du mercantilisme. Assez souvent, ces analyses opèrent à un niveau général, mobilisant des concepts frappants mais confondant parfois corrélation et causalité. Le livre de J. Shovlin offre – par ce qu'implique sa méthode plus que par une confrontation directe – une critique importante de ces approches. D'abord au niveau général en exposant, comme Adam Smith l'a fait de manière si mémorable, les coûts réels de la réglementation, du protectionnisme et de la guerre, ainsi que les relations tendues entre les impératifs de la souveraineté de l'État, qui se soucie de la sécurité et des frontières territoriales, et le capitalisme, qui se préoccupe des échanges traversant ces frontières. Mais le corps du livre est consacré à l'explication de ce que les acteurs politiques et économiques de l'époque ont défendu, tenté et réalisé, ou, en fait, n'ont généralement pas réussi à réaliser. Chronologiquement, le livre commence et se termine par deux traités commerciaux entre la Grande-Bretagne et la France : celui de 1713, que le Parlement britannique n'est pas parvenu à approuver, et celui de 1786. Ces discussions en sandwich portent sur le commerce avec l'Amérique espagnole, en particulier par le biais de la *South Sea Company* britannique, la tentative de révolution financière de John Law, l'alliance entre la Grande-Bretagne et la France de 1716 à 1731 et ses conséquences, le commerce avec l'Amérique du Nord et les différentes crises d'empire qu'y ont connues la France et la Grande-Bretagne, ainsi que la rivalité impériale en Inde. Tous ces sujets ont été explorés par des historiens précédents, mais ils n'ont jamais été reliés entre eux de manière aussi convaincante, ni étudiés avec autant de compétence et d'imagination. Pour chacun de ces épisodes, l'auteur centre ses recherches sur les documents officiels, mais accorde un poids considérable aux interventions extérieures au gouvernement et aux débats publics.

Il s'agit d'une histoire où les individus occupent une place importante, en proie aux circonstances et aux pressions immédiates, tout en étant guidés par des espoirs et des craintes. En tant que telle, elle accorde relativement peu d'attention aux différences entre les économies et les politiques des deux parties. Cela encourage un sentiment d'équivalence et de symétrie alors que la Grande-Bretagne et la France étaient très

différentes sur des points essentiels. Un aspect qui aurait pu être poussé un peu plus loin est la meilleure façon de conceptualiser les intérêts en jeu dans l'élaboration de la politique. Par exemple, dans le cas britannique, le rôle du Parlement, qui se réunit chaque année pendant plusieurs mois et examine un grand nombre de lois, a donné naissance à une «écologie» politique très différente de celle de la France. Déterminer ce qui l'emporte des pratiques et des alignements politiques ou des positionnements économiques est une question intéressante soulevée par l'analyse de J. Shovlin, même si elle ne trouve pas de réponse complète. Dans le même ordre d'idées, il s'agit nécessairement d'un livre consacré aux relations extérieures. Mais la plus grande part de la vie économique en Grande-Bretagne et en France était domestique et tournée vers l'intérieur. A. Smith soutenait que le moteur le plus puissant de l'amélioration économique était la division du travail entre la ville et la campagne, tout en reconnaissant le rôle que le commerce extérieur pouvait jouer à cet égard. En fin de compte, les relations économiques internationales sont tournées vers l'intérieur, mais pas, comme on le pense souvent, uniquement vers la «nation». Les négociateurs et ceux qui cherchent à les informer et à les influencer devaient plutôt visualiser les effets réels des décisions, ce qu'ils étaient susceptibles de faire en fonction des morphologies économiques régionales et du poids politique qu'elles pouvaient exercer.

Ce livre est donc à la fois important et suggestif. Il érode les notions désinvoltes de mercantilisme et de libre-échange, met en évidence les tensions fondamentales à l'œuvre entre les impératifs économiques et politiques, de manière à modifier radicalement la façon dont les relations franco-britanniques de l'époque doivent être comprises. S'il est riche en conclusions éloquentes, l'ouvrage, en suggérant de nouvelles perspectives, ouvre le débat plutôt que de le clore. Il constitue une contribution notable à ce qui s'avère être un âge d'or dans l'étude de l'économie politique en Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cela exige de modifier en profondeur la manière de comprendre la mondialisation, l'impérialisme et l'industrialisation de l'époque – modifications qu'il est urgent d'entreprendre.

Julian HOPPIT  
University College London

**RENAUD MORIEUX,**  
*The Society of Prisoners. Anglo-French Wars  
and Incarceration in the Eighteenth Century,*  
Oxford, Oxford University Press, 2019, 421 p.,  
ISBN 978-0-19-872358-5

Après une thèse remarquée («Une Mer pour deux royaumes», Rennes 2008; «*The Channel*», Cambridge 2016), Renaud Morieux manifeste avec ce nouvel opus consacré aux prisonniers de guerre français et anglais au XVIII<sup>e</sup> siècle

sa capacité à approfondir ses thèmes de prédilection – la frontière comme point d'échange et de contact plus que comme césure – tout en renouvelant profondément ses objets et ses angles d'approche. Comme dans son premier ouvrage, il s'appuie sur l'étude minutieuse d'un corpus documentaire, très riche et varié, qui contribue à desserrer l'étreinte de la monographie classique d'histoire sociale au profit d'une approche transnationale, ici élargie à une échelle sinon impériale, du moins atlantique. Conséquence de la succession de conflits aux dimensions mondiales qui oppose les deux pays au XVIII<sup>e</sup> siècle, la captivité de guerre simultanément pratiquée par les deux royaumes, souvent négligée ou interprétée dans le cadre étroit des histoires nationales, offre la possibilité d'étudier de manière comparée et croisée les

conditions d'incarcération des ennemis capturés, la sociabilité et les pratiques qui se développent dans les lieux d'enfermement, mais aussi d'interroger et de confronter les questions juridiques, philanthropiques et morales qui se nouent autour de leur statut et du sort qu'on leur réserve au cours d'un long Siècle des Lumières, allant des guerres louis-quatorziennes aux conflits napoléoniens.

Pour traiter ce dossier, R. Morieux propose de s'affranchir des traditions de l'histoire militaire et diplomatique. La triple perspective adoptée est d'emblée très ambitieuse puisqu'elle mêle histoire comparée, histoire croisée et histoire transnationale. Il s'agit tout à la fois d'examiner les conditions faites aux prisonniers de guerre dans les deux pays, mais aussi de prendre en compte les effets de miroir et de réciprocité, en un mot les relations qui existent entre les deux systèmes de détention : le traitement des prisonniers par une nation belligérante a toujours un effet sur la manière dont le pays adverse considère ceux dont il a la charge. Les modalités de la mise en œuvre de cette captivité excèdent le cadre étroit des deux nations belligérantes ; elles revêtent selon les conflits une dimension européenne, voire internationale. Cette dernière porte à la fois sur l'origine des prisonniers (espagnols, américains par exemple), mais aussi sur les « géographies multiples de la captivité de guerre » indexées à la vaste étendue des théâtres d'affrontement, et notamment à l'échelle atlantique. Pareille ambition s'exprime à travers une impressionnante mobilisation des archives d'État françaises (Archives nationales, Service historique de la défense) et britanniques (British Library, *The National Archives* à Kew, Archives du *National Maritime Museum*, Greenwich), et surtout des archives départementales, de Rouen à Lille en passant par Rennes et Caen, et de celles des comtés, de Carlisle à Belfast en passant par Exeter, Chelmsford ou Gloucester. Ajoutons pour faire bonne mesure la consultation d'archives de la Jamaïque (Kingston), de l'Île Maurice, en Espagne (Séville), aux États-Unis (Houghton Library, Harvard et Stanford University Library) et l'utilisation d'un abondant corpus de sources imprimées, documents officiels, presse périodique, sources littéraires, juridiques et pamphlets.

Les six chapitres déploient une démonstration efficace qui conduit à entrer progressivement, de plus en plus concrètement et matériellement, dans l'expérience vécue de la captivité de guerre. Le premier analyse la catégorie de « prisonniers de guerre » à travers ses définitions juridiques ou normatives et un « droit international » en formation, mais sans négliger les multiples ajustements rendus nécessaires par la grande diversité des statuts des personnes considérées et des conditions pratiques de leur détention. Cette élaboration renvoie aussi au travail de conceptualisation des appartenances nationales au temps des Lumières, une réflexion à laquelle le travail de R. Morieux apporte une importante contribution. Le deuxième chapitre aborde dans une perspective comparatiste les débats que suscitent les traitements plus ou moins sévères ou humains auxquels sont soumis les prisonniers de guerre. Puis la géographie complexe de cette captivité est abordée dans le troisième chapitre qui envisage les circulations que connaissent ces prisonniers, entre terre et mer, y compris à une échelle européenne et atlantique, notamment à travers des pages stimulantes qui concernent l'espace caraïbe. Les prisonniers peuvent alors être considérés comme un groupe particulier de « migrants », dont la mobilité – comme celle d'autres groupes tels celui des pauvres – met en jeu un ensemble de ressources socio-économiques. Le quatrième chapitre apporte sa contribution aux travaux qui s'intéressent à l'espace carcéral dans sa matérialité et son organisation pratique. Comme pour d'autres prisonniers, on affecte d'abord à la détention des captifs de

guerre des bâtiments conçus pour d'autres usages, mal adaptés, avant que le mouvement général de réforme des lieux d'enfermement à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle incite à concevoir des lieux dédiés à leur internement. Les deux derniers chapitres nous font pleinement entrer dans la « société des prisonniers » et le temps de la captivité, où se reconfigurent sans cesse les stratifications sociales, où se recomposent et s'éprouvent l'ordre des rangs, les appartenances nationales et les identités ethniques dans le cas de marins noirs, où s'affrontent solidarités collectives et logiques plus individuelles. Enfin, l'épilogue consacré à la captivité de l'empereur Napoléon I<sup>er</sup>, « prisonnier de paix », étude de cas ciselée et très réussie, permet à la fois de revenir sur le travail d'élaboration séculaire autour du « droit des gens », du droit de la guerre et du droit international, et d'éclairer la configuration particulière des îles-prisons.

Par son titre et certains de ses chapitres, l'ouvrage de R. Morieux s'inscrit sans conteste dans le renouvellement international actuel de l'histoire des enfermements, qu'illustrent, notamment en France, les travaux individuels et collectifs de F. Bretschneider, N. Muchnik, S. Castanié, I. Heullant-Donat ou J. Claustre. Au sein du monde des captifs, les prisonniers de guerre ont d'abord suscité l'intérêt des historiens du contemporain avant que ne s'opère une double ouverture à laquelle participe ce nouveau livre, en amont, vers l'époque moderne (L. Jalabert (éd.), *Les Prisonniers de guerre, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Rennes 2018) et géographiquement, en intégrant une dimension plus globale et trans-nationale (E. Charters, M. Houlemare). Mais ce livre ne se contente pas d'apporter sa contribution à l'histoire renouvelée des enfermements, aussi riche et stimulante soit-elle. En n'hésitant pas à se plonger dans la fabrique du « droit international » pour appréhender le statut juridique et pratique des prisonniers de guerre, l'auteur déconstruit les lectures purement normatives de l'histoire de ce droit. Il met en lumière, au contraire, le pragmatisme qui prévaut dans son élaboration, le « pluralisme légal » au sein des empires qui s'affrontent, selon la formule de L. Benton et R. Ross. L'ouvrage apporte de nombreux éclairages sur cette hétérogénéité juridique, sur la diversité des juridictions et des autorités qui régissaient la détention des prisonniers de guerre, voire, au-delà, sur le caractère que l'on pourrait dire hybride de la guerre navale mêlant intérêts public et privé. L'éventail sociologique des prisonniers et des régimes de détention qui leur sont assignés en fonction de leur origine, les conditions mêmes de leur capture, reflètent cette hétérogénéité, depuis l'officier noble jusqu'au simple marin en passant par les anciens esclaves noirs servant dans la marine. Dans le système des prisonniers de guerre, la diversité des situations, des statuts, des règles l'emporte sur l'uniformité et la cohérence, ce qui, paradoxalement, laisse aux captifs une certaine marge de négociation face aux autorités et la capacité de nourrir des échanges, parfois conflictuels, avec les populations qui les entourent.

Pour autant, R. Morieux ne succombe pas aux facilités d'une *agency* (capacité d'agir) que l'on ne prendrait même plus la peine d'interroger et de contextualiser. Bien au contraire, s'il accorde une attention extrême aux diverses composantes de la « société des prisonniers », aux acteurs et à leurs pratiques, il ne néglige jamais l'efficacité des dispositifs socio-institutionnels dans lesquels se déploient leurs actions. Mais en s'effectuant dans une perspective transnationale, cette défense – et illustration – d'une histoire sociale vivante, fondée sur des études localisées, précisément documentées, s'avère particulièrement novatrice et prometteuse en ce qu'elle propose de conjuguer concrètement micro-storia et histoire globale, à mille lieux d'une histoire mondiale que l'on pourrait considérer comme trop surplombante.

La forme du livre, doté d'un index, d'illustrations, d'un catalogue de sources et d'une bibliographie fournie, est produite par une édition scientifique à son meilleur. C'est un ouvrage qui ne peut que nourrir le désir de faire de l'histoire au sens le plus exigeant et le plus stimulant du terme.

Vincent MILLIOT  
Université Paris 8, IDHE.S UMR 8533

**JOHANNA HELLMANN,**

*Marie-Antoinette in Versailles. Politik,  
Patronage und Projektionen,*  
Münster, Aschendorf, 2020, 402 p.,  
ISBN 978-3-402-24672-6

Marie-Antoinette fascine. Son parcours extraordinaire entre l'Ancien Régime et la Révolution ne cesse de susciter de nouvelles recherches et publications. Plutôt que d'évaluer l'exceptionnalité de cet itinéraire, Johanna Hellmann souhaite analyser, à travers Marie-Antoinette, ce qu'était

une dauphine et reine à la cour de Versailles au XVIII<sup>e</sup> siècle, prolongeant ainsi les recherches séminales de F. Cosandey (*La Reine de France*, Paris 2000; *Reines et mères*, Paris 2022). Elle met la décennie 1770-1780 au cœur de son livre, issu d'une thèse de 2018. Le choix délibéré d'exclure les années révolutionnaires est également déterminé par le corpus mis au centre de l'analyse : si elle inclut la correspondance de Marie-Antoinette, ainsi que les mémoires de ses proches, c'est par le regard extérieur que l'autrice cherche à dégager ce qu'était une dauphine/reine en analysant en détail les rapports diplomatiques. La part du lion revient à la correspondance que l'ambassadeur autrichien, le comte de Mercy-Argenteau, adressa à Marie-Thérèse d'Autriche jusqu'à la mort de celle-ci en 1780, mais J. Hellmann a le grand mérite d'opposer aux écrits de Mercy ceux des envoyés prussiens, saxons, bavarois et palatins et de montrer qu'en fonction des besoins et intérêts de leurs cours, les sujets traités, les attentes envers la dauphine et reine, ainsi que les jugements sur Marie-Antoinette et son influence réelle ou supposée, pouvaient diverger de façon considérable. L'autrice a ainsi dépouillé la correspondance d'une dizaine d'envoyés, incluant les diplomates de second rang qui pouvaient être amenés à remplacer leur supérieur en cas de maladie ou d'absence. Elle inclut également, de façon plus ponctuelle, la correspondance diplomatique britannique et les instructions adressées par le ministère des Affaires étrangères français aux diplomates français dans l'Empire.

Après une courte biographie, la première partie du livre se veut, à travers l'exemple de Marie-Antoinette et parfois certaines de celles qui l'ont précédée, une synthèse de la place institutionnelle et cérémoniale d'une dauphine/reine au XVIII<sup>e</sup> siècle, en analysant ses possibilités comme actrice politique, comme patronne et médiatrice (*broker*) de la faveur royale dans le système de la cour et ses réseaux, ainsi que comme « espace de projection » des attentes de la cour et hors de la cour. Si la dauphine ou surtout la reine a sa part de la dignité royale, comme le montrent le cérémonial de la cour et les privilèges qui lui sont accordés, sa place est inférieure à celle du roi et elle est exclue du pouvoir. En outre, la « privatisation de la personne royale féminine » (F. Cosandey) est d'autant plus nuisible à Marie-Antoinette que le couple royal reste sans enfants pendant huit ans. C'est en vain que Mercy chercha, de façon occulte, à promouvoir auprès de Louis XVI l'idée d'un sacre de la reine pour renforcer la position de Marie-Antoinette en l'absence d'un héritier. Dépourvue d'un pouvoir formel, mais ayant une facilité d'accès incomparable au roi à partir



de 1774, Marie-Antoinette n'avait d'autre choix, face aux sollicitations et demandes qui lui étaient adressées, que d'exercer une influence informelle sur la politique de son époux. Cependant, son attractivité dans le système de patronage et de clientèle de la cour et sa possibilité d'accorder des faveurs autres que symboliques dépendaient du bon vouloir du roi, ainsi que de sa proximité avec lui, qu'elle soit réelle ou simplement perçue. À partir des rapports diplomatiques et de la correspondance de Marie-Antoinette avec sa mère, J. Hellmann dégage les principales catégories d'attentes envers une dauphine et reine à la cour et hors de la cour, et la manière dont l'incapacité ou le refus de Marie-Antoinette de se conformer à ces attentes peuvent expliquer la haine dont elle fut victime ultérieurement.

La deuxième partie revient sur la biographie des auteurs des rapports analysés et sur le fonctionnement du système diplomatique, afin d'évaluer les chances des envoyés d'obtenir – ou pas – des informations à la cour, et l'influence des buts politiques des cours d'origine sur le choix et la tournure des sujets traités dans les rapports diplomatiques. La troisième partie analyse chronologiquement ces rapports, en reprenant pour la dauphine, puis pour la reine, les catégories d'analyse de la première partie (Marie-Antoinette comme actrice politique, comme patronne/*broker* et comme espace de projection). J. Hellmann analyse ainsi les relations de Marie-Antoinette avec Louis XV et avec son mari – dont dépendent sa capacité d'action en politique –, son positionnement face aux différentes factions de la cour mais aussi face à son Autriche natale, puis pose la question de l'évolution de son image à la cour et en dehors. Le choix du plan implique que les mêmes aspects ou événements peuvent (ré)apparaître à différents endroits du livre, que le lecteur pourra cependant relier grâce à un index des personnes et des lieux. L'écriture est agréable et les très nombreuses notes explicatives – peut-être un choix de l'éditeur – le rendent également accessible à un public plus large. L'approche comparative met parfaitement en valeur les catégories d'attente communes des envoyés envers la dauphine/reine, mais également la manière dont leurs jugements sont influencés par leur origine. Pour ne donner qu'un exemple, la relation de Marie-Antoinette avec Maurepas est décrite comme une concurrence permanente par l'envoyé prussien, Goltz, opposé à l'influence de Marie-Antoinette et un éventuel retour de Choiseul, alors que Mercy, qui voulait au contraire souligner la solidité de l'alliance franco-autrichienne, dépeint une relation de coopération entre la reine et le ministre.

Restent quelques questions : les rapports diplomatiques étrangers sont-ils toujours les mieux placés pour analyser ce qu'on attendait d'une dauphine/reine de France ? L'autrice admet elle-même que la vision française pouvait différer de celle des envoyés de l'Empire, en donnant l'exemple des critiques autrichiennes suscitées par le coucher séparé du roi et de la reine, pourtant parfaitement admis en France. Le traitement séparé de l'action politique et du patronage est-il toujours opérationnel, alors qu'accorder des faveurs à un membre de telle ou telle faction impliquait un choix politique ? Ceci dit, J. Hellmann apporte une belle contribution au champ de recherche international sur la place des femmes à la cour, sur leurs possibilités concrètes d'action et, bien entendu, sur Marie-Antoinette.

**MICHEL BIARD, PHILIPPE BOURDIN,  
HERVÉ LEUWERS (ÉD.),**

*Dictionnaire des Conventionnels, 1792-1795,*  
2 vol., Ferney-Voltaire, Centre international d'étude  
du XVIII<sup>e</sup> siècle, 2022, xxxiv + 1 308 p.,  
ISBN 978-2-84559-153-0

Pendant plus d'un siècle, le *Dictionnaire des Conventionnels* de l'érudit franco-polonais Auguste Kuscinski (Paris 1916-1919) a servi d'ouvrage de référence et d'outil de recherche pour les spécialistes de la Révolution et, en particulier, de la Convention nationale. Longtemps assis-

tant d'Alphonse Aulard, Kuscinski a consacré une grande partie de sa vie à rassembler tout ce qu'il pouvait trouver sur les membres de la troisième assemblée nationale de la Révolution. Après sa mort en 1913, c'est Aulard qui a publié le manuscrit trouvé dans les papiers de son collègue. Mais si ce travail s'est avéré extrêmement utile pour des générations de chercheurs, il a ses limites. Il n'est apparemment pas tout à fait complet. Les notices, qui ne sont pas présentées de façon systématique, varient d'une dizaine de lignes à plusieurs pages, et un certain nombre de députés manquent à l'appel (ainsi, par exemple, Robespierre n'y figure pas). D'une manière générale, il ne comprend pas ceux qui remplacent les députés démissionnaires, décédés ou expulsés pendant toute la durée de la Convention (1792-1795). Il se fonde en outre majoritairement, sinon exclusivement, sur les dossiers des Archives nationales, en particulier la série F7; seules quelques informations occasionnelles sont fournies par des contacts dans les départements. Enfin, les entrées favorisent les Montagnards au détriment de nombreux députés associés aux Girondins ou à la Plaine. Aulard lui-même, dans son introduction, reconnaissait que le dictionnaire contenait « des fautes possibles ou probables » qu'il faudrait éventuellement corriger.

Aujourd'hui, trois de nos plus éminents historiens de la Révolution, Michel Biard, Philippe Bourdin et Hervé Leuwers, ont publié un remarquable nouveau dictionnaire des Conventionnels qui remplacera entièrement Kuscinski. Fruit de plusieurs années de travail, il s'inspire des précédents dictionnaires de la Constituante et de la Législative publiés en 1991 et 2007 sous la direction de la regrettée E. Hindie Lemay. Les éditeurs s'appuient sur les contributions de pas moins de 69 chercheurs français, dont beaucoup sont des spécialistes des archives départementales d'où proviennent la plupart des informations biographiques. Les contributeurs ont été invités à présenter leurs recherches, dans la mesure du possible et de manière appropriée, dans le cadre d'un ensemble de rubriques standard pour chaque député. Celles-ci comprennent les antécédents prérévolutionnaires (naissance, profession familiale, mariage, éducation, etc.); les postes occupés au sein de la Convention (président, secrétaire, membre de commissions); les orientations politiques (affiliation à des clubs et à des factions, votes aux appels nominaux); le nombre et une brève analyse de leurs interventions orales; les arrestations, exécutions ou autres formes de mort violente pendant qu'ils étaient députés; la situation économique des députés avant et à la fin de la Convention; et leurs carrières après la Convention. Chaque entrée se termine par des listes de sources et de publications de et sur l'individu en question.

Le premier volume s'ouvre sur une introduction générale utile composée de mini-essais sur les débuts de la Convention et l'« entrée en République », sur la prosopographie générale des 899 députés qui ont siégé à l'assemblée à un moment ou à un autre, sur leur « travail » à l'assemblée, dans les commissions et en tant que représentants en mission, sur l'évolution des factions politiques au sein de l'assemblée et sur les vies ultérieures des députés. Mais les 140 pages de cartes et de tableaux à la fin du second volume sont au moins aussi précieuses. Certaines de ces annexes sont des compilations de matériel

provenant du dictionnaire lui-même, d'autres se fondent sur des recherches ou des publications supplémentaires. Elles fournissent des informations prosopographiques par département sur l'âge, les professions antérieures et les modes de résidence à Paris, sur les affiliations aux factions, sur les bureaux et les commissions au sein de l'assemblée, sur le nombre d'interventions, sur les personnes arrêtées et/ou victimes de morts non naturelles pendant la période de la Convention et sur les personnes exilées en tant que régicides en 1815 et 1816. Les treize cartes illustrent les mêmes variables, département par département. En outre, elles visualisent le nombre total de députés par département, les pourcentages de députés arrivés à Paris à différents moments (du 20 septembre à la fin octobre 1792), les quartiers de Paris où ils résidaient, le nombre de missions de députés par département et une représentation schématique des missions de députés dans les différentes armées qui défendaient la France.

Félicitons les trois organisateurs d'avoir orchestré les contributions d'un si grand nombre de chercheurs individuels. Les deux volumes fournissent une analyse remarquable des députés de l'une des assemblées les plus célèbres de l'histoire européenne et sont appelés à devenir un outil essentiel pour toute recherche sur la Révolution française – non seulement les études biographiques, mais aussi les futures histoires locales par région, département ou ville.

Timothy TACKETT  
Université de Californie, Irvine

**MARIE-HÉLÈNE FROESCHLÉ-CHOPARD,**  
**MICHEL FROESCHLÉ,**

*La République à visage humain.*

*Jean-François Ricord, maire de Grasse, conventionnel, représentant en mission,*

Nice, Serre, 2019, 312 p., ISBN 978-2-86410-657-9

Dans le prolongement de leur édition critique des procès-verbaux des sociétés populaires de Grasse et de Plascassier (*Les Premiers Républicains grassois*, Paris et Nice 2018), les auteurs retracent ici le parcours politique d'un acteur peu connu de la Révolution, Jean-François Ricord (1759-1818), maire de Grasse en 1791-1792 puis député du Var à la Convention et, à ce titre, représentant en mission dans le Var et les Alpes-Maritimes. En dix chapitres enrichis de nombreuses annexes, ils suivent pas à pas ce parcours, replacé à chaque moment dans son contexte national et local.

En 1789, Ricord est avocat à Grasse, ville moyenne de 11 000 habitants, chef-lieu d'une viguerie, d'une sénéchaussée, d'un diocèse, qui fait figure de petite capitale de la Provence orientale, aux confins du royaume de France. Issu d'une vieille famille de notaires et procureurs, il appartient à la petite bourgeoisie à talents d'où émergent de nombreux révolutionnaires. Il côtoie l'élite dirigeante de la ville mais n'est pas suffisamment aisé pour participer au gouvernement de la communauté, aux mains des soixante propriétaires les plus allivrés. Il fait partie en revanche de la confrérie des Pénitents blancs, forte de plus de 500 adhérents, dont la composition se rapproche de celle de la ville avec une surreprésentation des classes moyennes où dominent les artisans ; il y côtoie un grand nombre de ceux qui entreront dans la Société des sans-culottes en l'an II. Aux premières élections municipales de la Révolution, en février 1790, il est élu substitut du procureur de la commune. La constitution civile du clergé, votée le 12 juillet, lui fournit l'occasion de ses premières interventions publiques : il se fait l'ardent défenseur de la loi, particulièrement clivante dans une ville où la vie publique a été longtemps marquée par l'opposition de la communauté

au pouvoir des évêques. À la même époque, il adhère, sans doute dès sa création à la fin de 1790, à la Société des Amis de la Constitution rapidement affiliée aux Jacobins de Paris. Il fait ensuite partie de la Société des Défenseurs de la Constitution, plus radicale, probablement issue d'une scission de la précédente, qui donne naissance en l'an II à la Société républicaine des sans-culottes de Grasse. Son élection comme maire en novembre 1791 résulte de ce double engagement, comme élu municipal et comme « clubiste », parmi les patriotes les plus avancés de la commune. Son mandat est marqué par la continuité dans la gestion des problèmes antérieurs (approvisionnement, enseignement) et par le recours privilégié à la négociation dans le règlement des questions liées à la situation nouvelle (problème religieux, guerre).

Le 5 septembre 1792, il est élu à la Convention. Régicide, il siège dans les rangs de la Montagne. Au cours de la période décisive de l'été 1793 à l'été 1794, deux missions successives dans le Midi le tiennent éloigné de Paris. Le 21 juillet 1793, alors que la région est en passe de basculer tout entière dans le soulèvement fédéraliste, il est envoyé aux côtés d'Augustin Robespierre auprès de l'armée d'Italie, dans le pays niçois récemment rattaché à la France. Après la reprise de Toulon, il passe directement d'une mission à l'autre : en nivôse an II (décembre 1793), il est chargé d'organiser le gouvernement révolutionnaire dans le Var et les Alpes-Maritimes, mission dont il accomplit une grande partie à nouveau avec Augustin Robespierre. Il n'est rappelé à la Convention qu'aux lendemains du 9 thermidor, par un arrêté du comité de Salut public (août 1794). Tout au long de son séjour dans le Midi, une tâche lui tient particulièrement à cœur : assurer l'approvisionnement tant de l'armée d'Italie que de la population locale dans une région qui a été de tout temps déficitaire en céréales. À partir de l'hiver de 1793, il doit de surcroît mettre en place les rouages du gouvernement révolutionnaire et faire appliquer les lois d'exception. Pour assurer ces tâches tous azimuts, qu'il s'agisse du ravitaillement, de l'épuration des « autorités constituées », de la mise en place des organes révolutionnaires (comités de surveillance, tribunal révolutionnaire), il bénéficie de son ancrage local et tout particulièrement de ses liens avec les sociétés populaires. Dans tous ces domaines, tout en appliquant la loi avec fermeté, il fait preuve de pragmatisme, évitant de heurter la population avec des mesures qui risqueraient de déclencher des réactions contre-révolutionnaires. Les auteurs donnent de nombreux exemples de cette attitude qui lui vaudra ultérieurement le reproche, par les uns d'avoir été un « terroriste », par d'autres d'avoir fait preuve d'une indulgence coupable envers les « aristocrates ». De retour à la Convention, il figure parmi les « derniers Montagnards » restés fidèles à leur idéal de l'an II. Incarcéré à la suite des dernières journées révolutionnaires parisiennes de germinal et prairial an III (avril-mai 1795), il est amnistié à l'automne 1795. Abonné au *Tribun du peuple* de Babeuf, il soutient la conjuration des Égaux. Sous le Consulat et l'Empire, il reste un républicain convaincu ; il est notamment impliqué dans la première conspiration du général Malet en 1808. La Restauration lui vaut d'être inclus dans la loi qui condamne les régicides à l'exil. Il entre alors dans la clandestinité et meurt à Paris au début de 1818.

Ce résumé ne donne qu'un bref aperçu de la richesse d'un ouvrage qui apporte des connaissances nouvelles non seulement sur un acteur méconnu de la Révolution, mais également sur la vie politique à Grasse et ses environs durant cette période selon l'approche d'une histoire vue d'en bas. Ajoutons que le livre, vivant et foisonnant de précisions qui lui donnent de la chair, est très agréable à lire.

**LORIS CHAVANETTE (ÉD.),**

*Le Directoire. Forger la République, 1795-1799,*  
Paris, CNRS Éditions, 2020, 335 p.,  
ISBN 978-2-271-12425-8

Saluons d'emblée cette initiative qui replace la République directoriale au rang des objets d'études, loin de la légende noire des thuriféraires de Bonaparte et des sempiternels pamphlets qui tiennent

le 9 thermidor comme le péché originel de toutes les républiques à venir.

La première section explore, à travers les institutions, les différentes formes d'autorité de l'État. L. Constantini analyse la constitution de l'an III pour définir une république (assimilée au gouvernement représentatif) qui met à distance la démocratie, alors baptisée «démagogie» ou «anarchie», dont les piliers sont la liberté de la presse, la liberté d'association et le droit de pétition. On peut regretter qu'aucune place ne soit accordée aux pratiques électorales, test principal de la représentativité gravement défiée et contestée par l'explosion du brigandage, sous ses diverses formes, illustrée notamment pour le Midi par V. Sottocasa. Explosion? Le silence sur la question à l'époque du gouvernement révolutionnaire est suspect, tout comme les bulletins de victoire émis à l'époque du Consulat, alors que les instruments de la répression dans cette «guerre de police» sont mis en œuvre à l'époque du Directoire. L'attention se porte aussi vers l'appareil judiciaire: E. Berger scrute les jurys populaires d'accusation qui interviennent dans la phase d'instruction d'un procès. De la Législative au Directoire, les «crimes naturels» (vols qualifiés, incendies, homicides, coups et blessures aggravés) passent de 37% à 66%, tandis que le crime de pillage des denrées (très présent pendant la Convention sous la qualification d'«accaparement») disparaît et que les «délits circonstanciels» comme les attroupements, les cris séditieux ou les complicités d'évasion font l'objet de la part des jurés populaires d'une grande réticence qui se traduit par un taux de mise en liberté élevé, de 67% à 80%. Loris Chavanette estime que la «presse libre» est une épine dans le pied du premier Directoire, ce que le second essaye de rattraper par une législation particulièrement restrictive. Cette presse dite «libre» est essentiellement celle de droite, puisque la presse démocrate est renvoyée soit à la contribution sur Babeuf, soit aux subventions du ministre de l'intérieur. La législation sur la presse s'inscrit dans une plus large législation d'exception, par laquelle les directoriaux (aussi qualifiés de «thermidoriens de gauche») veulent prolonger l'état d'urgence au sein même de l'ordre constitutionnel; ce qui est pertinent, mais borner l'analyse à une opposition binaire entre parti de l'ordre et parti de la liberté occulte le fait que la presse démocratique est tout autant la cible de la répression que celle de droite. Le raccourci en vertu duquel cette législation restrictive anticipe la législation consulaire néglige les débats très vifs sur cette question pendant le second Directoire, qui débouchent en juillet 1799 sur une totale liberté de la presse, pour une période très courte mais suscitant une exceptionnelle floraison d'une centaine de titres très diversifiés.

La seconde partie développe les aspects socioculturels, en commençant par la mémoire des conventionnels (M. Harder). À travers l'étude des estampes, et de trois textes (André Dumont, Louis Prudhomme et Beffroy de Reigny), c'est la question de la réputation des Montagnards qui est interrogée; puis, par glissements progressifs, toute la Convention devient la cible de ces «réacteurs» qui souhaitent *in fine* la subversion de l'acte de fondation de la République. Pour atteindre leur but, ils reprennent les mêmes méthodes que leurs cibles et cherchent à «faire» les élections, ce qu'ils réussissent au printemps de 1797. La République est également contestée dans l'espace public, ce qui se mesure bien à l'aune des symboles. C. Schröer expose

les deux projets concurrents au sein de l'exécutif : faire respecter la République, en déployant avec faste les symboles du pouvoir ; ou bien gouverner « républicainement » en faisant coïncider la simplicité des mœurs et la rationalité des lois. Le pouvoir est en permanence partagé entre ces deux orientations, ce qui nuit à la stabilité, mais autorise également des ouvertures pluralistes. C. Weiss s'arrête sur l'un de ces espaces symboliques de la décennie révolutionnaire : le Palais-Royal. Il montre l'inversion des imaginaires sociopolitiques : espace de la libre parole et de la mobilisation patriotique, le Palais-Royal devient après le 9 thermidor le boulevard du vice et du crime. Cette inversion se reflète dans les pratiques policières coordonnées par l'un des trois commissaires du bureau de police de la Ville de Paris, Comminges. La guerre des symboles, c'est également la lutte entre « Monsieur Dimanche » et le « citoyen décadi ». M. Hermant rappelle les fondements et les circonvolutions de la législation religieuse, à partir de ses applications dans la ville et le canton de Provins. Pour façonner une citoyenneté positive, la Première République attend beaucoup de l'école. En rappelant la loi Daunou, J.-C. Buttier prend le contre-pied d'une historiographie classique selon laquelle le Directoire aurait sacrifié l'école élémentaire. Il y eut notamment une très large diffusion des éléments de morale républicaine sous forme de catéchismes, matière fondamentale de l'instruction primaire avec la lecture, l'écriture et le calcul.

Les « destins révolutionnaires » présentés en troisième partie sont ceux de Sieyès, Babeuf, Carnot et Félix Faulcon. E. Sommerer insiste sur la cohérence du parcours de Sieyès, sa recherche constante d'un régime sans opposants et d'un espace public dépolitisé, en traçant les contours d'un gouvernement représentatif « pur » qu'il a défini dès avant la Révolution. Après avoir contribué à la mise en route de la constitution de l'an III, il s'en détourne progressivement. Il orchestre une violente campagne antibiliaire dans le contexte de la crise de fructidor an V, avant de se retourner contre les néo-jacobins en l'an VII, dont il abhorre les principes démocratiques. Mais c'est surtout l'« incertitude électorale » qu'il redoute. Babeuf est parfois présenté comme un avant-coureur de cette démocratie à venir, alors que la grande majorité des journaux démocrates le traite avec suspicion. C'est justement contre cette marginalité que s'élève L. Mason. Si les démocrates ont tiré la leçon de la contre-productivité des conspirations et sont convaincus de renoncer à l'action révolutionnaire, les directoires ne cessent de mettre en doute la sincérité de leur aspiration à une « opposition loyale ». Cet échec dans la constitution d'un front unitaire conduit logiquement à la réhabilitation de Babeuf en « martyr ». Le directeur à l'origine du démantèlement de la conjuration des Égaux, Carnot, souhaitait terminer la Révolution en abrogeant les lois révolutionnaires d'exception et en instaurant un légalisme constitutionnel qui maintiendrait la suprématie du législatif sur l'exécutif et ouvrirait la voie à un vrai régime parlementaire. L. Chavanette rappelle à juste titre ce projet de « république sans révolution », mais il en déduit une cohérence de la pensée et de l'action de Carnot sous le signe de la « modération ». C'est oublier un peu vite que si Carnot n'est pas jacobin, il ne s'en montra pas moins solidaire de ses collègues du Comité de salut public lors de l'épuration des dantonistes et surtout des hébertistes au printemps 1794 ; et que l'échec de sa politique de ralliement de la droite clichyenne avant fructidor ne vient pas seulement du « triumvirat républicain », mais surtout de la violente réaction ultraroyaliste (les « jacobins blancs ») dans tout le pays au cours de l'été 1797. Plutôt qu'un modéré, Carnot est un « républicain autoritaire ». La question de la « modération » est également au cœur de la présentation de Félix Faulcon, représentant de la Vienne, par M. Alaphilippe. Personnage dont la carrière n'a pas beaucoup d'éclat, notable

local, il est emblématique d'une députation départementale qui compte pourtant deux figures majeures dans ses rangs : Thibaudeau et Creuzé-Latouche.

La dernière partie, qui s'intitule « au-delà des frontières », est nettement plus restreinte que les autres – et c'est dommage car plusieurs publications récentes mettent l'accent sur l'influence tant internationale que transnationale de la politique directoriale. F. Dendena traite des coups d'État en République cisalpine, et singulièrement celui de germinal an VI (avril 1798). À partir des « pensées républicaines » d'un patriote cisalpin du courant radical (Gaetano Porro), il s'interroge sur les raisons qui poussent celui-ci à soutenir ce coup d'État et, à partir de là, remet en question les interprétations conventionnelles de la présence française dans les républiques-sœurs, qui reposaient sur le binôme occupants/occupés. L'analyse minutieuse des débats internes aux Conseils législatifs cisalpins montre que le recours à la force (le coup d'État), attendu par les patriotes, n'est pas une intervention externe imposée par le Directoire de Paris mais un mode de régulation d'un système fédératif républicain européen, une étape dans le lent apprentissage de la démocratie. « La France du Directoire est une république transocéanique et multiraciale », rappelle fort justement J. Popkin (p. 315). Il souligne l'importance fondamentale du débat sur les colonies, par sa longueur et ses enjeux, après les élections de germinal an V remportées par la droite « clichyenne » contre-révolutionnaire. Ce point de vue est fort pertinent, toutefois le principal organe de la presse républicaine créé pour contrer cette offensive est oublié : le *Républicain des colonies*, rédigé par l'abolitionniste Bottu et soutenu par le ministre de la Marine Laurent Truguet, auquel j'ai consacré un article et J.-C. Benzaquen un ouvrage. Cet oubli d'un interlocuteur essentiel dans le débat fausse le sens de la riposte de fructidor.

On relève quelques coquilles typographiques pour la datation en calendrier révolutionnaire (p. 243, p. 317). L'essentiel n'est pas là mais dans les nombreuses pistes ouvertes par cet intéressant colloque, que l'on souhaite voir se prolonger et s'élargir.

Bernard GAINOT

IHMC/Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

**AURÉLIEN LIGNEREUX,**

*Les Impériaux. Administrer*

*et habiter l'Europe de Napoléon,*

Paris, Fayard, 2019, 426 p., ISBN 978-2-213-71029-7

Produit d'une habilitation soutenue en 2017, l'ouvrage d'Aurélien Lignereux développe un travail conséquent et ambitieux sur un sujet jusqu'alors peu abordé par la production historiogra-

phique sur le « premier » empire : l'expérience vécue par les administrateurs, Français de naissance, expatriés pour administrer l'empire à l'extérieur des frontières de la France de 1792. Par cette approche générationnelle, pragmatique et décentrée de l'empire, l'auteur creuse le sillon de ses précédentes recherches sur la gendarmerie dans les départements annexés ou plus largement sur un « empire des Français » saisi par la société plus que par le discours politique. Il alimente une *New Napoleonic History* qui, depuis quelques années, s'attelle à penser la séquence 1802-1815 en dehors de la personnalité écrasante de l'empereur, des stratégies militaires de conquête ou des créations institutionnelles de contrôle, au profit d'une étude de la société française envisagée dans sa complexité et sa diversité, notamment territoriale. Le sous-titre de l'ouvrage est ainsi éloquent. En associant les verbes « administrer » et « habiter », l'enjeu programmatique est clair : il ne s'agit plus d'analyser la pratique administrative comme la traduction mécanique d'une volonté centrale de domination mais bien de la saisir

comme une « expérience » singulière, vécue par des administrateurs déracinés et donnant ainsi corps et contenu à la notion même d'empire. Ce retournement de point de vue est clairement développé dans une introduction où l'auteur présente son corpus : une cohorte de 1 500 administrateurs, principalement secondaires et sans grande postérité, mais tous unis par une « condition impériale » (p. 14) liée à leur commune expérience de l'étranger. Il justifie ainsi finement la création de sa catégorie heuristique d'« impériaux » pour singulariser le moment napoléonien et éviter les effets d'échos trop mécaniques avec les notions contemporaines de « coloniaux » ou d'« expatriés ». Si cette précaution traduit bien toute la rigueur argumentative du propos, on peut s'interroger sur le choix de l'auteur de ne pas explicitement situer son introduction dans les champs problématiques et conceptuels plus larges de l'*imperial turn* en focalisant, peut-être trop humblement, sur la définition contextualisée de son objet. En effet, ce n'est qu'au terme de la construction argumentative, dans les chapitres conclusifs, que le travail assume pleinement l'ampleur de son éclairage historiographique pour tisser des liens essentiels de part et d'autre d'un long XIX<sup>e</sup> siècle européen.

L'ouvrage se structure en trois grandes parties qui analysent successivement la place de ces administrateurs dans le nouveau marché impérial de l'emploi public, le « portrait en situation » de ces hommes confronté à l'altérité et, enfin, la mémoire impériale qu'ils portent et qui se distille, sans doute plus qu'elle ne se dilue, dans la longévité des carrières publiques au XIX<sup>e</sup> siècle. La première partie propose une approche sociologique de la cohorte étudiée (emplois, formation, itinéraires, réseaux, etc.) en analysant, par la reconfiguration du personnel administratif, le glissement du paradigme territorial de la Grande Nation vers celui d'« empire plurinational » (p. 38). Plusieurs points essentiels sont alors soulignés pour identifier la nature de cet empire en construction, projeté hors de ses anciennes frontières, et dont la mission devient la perfectibilité des territoires administrés. Cette ambition collective, qui rompt avec l'idéal révolutionnaire d'une transformation des individus, se traduit finalement par la mobilisation d'une administration hybride à deux niveaux : politique parce qu'elle fusionne d'anciens Constituants, d'anciens Conventionnels et d'anciens émigrés, mais aussi culturelle parce qu'elle associe volontairement Français de naissance et administrateurs locaux au nom d'un « capital d'autochtonie ». En définitive, en se fondant sur la « fusion » entre Français et autochtones et sur la mobilité renouvelée des élites plus que sur la diffusion des compétences administratives, le projet impérial préfère, selon l'auteur, « prendre un risque politique plus que social » (p. 115). Le développement est précis et l'analyse largement enrichie par une approche quantitative traduite en graphiques, tableaux et travail cartographique sur les origines des impériaux.

La deuxième partie déploie une approche historique et anthropologique du « mode d'existence impériale » qui permet une analyse pragmatique et processuelle du concept même d'empire. Les effets de résonance sont notamment édifiants entre le difficile positionnement des impériaux face à l'altérité politique et culturelle et les tensions inhérentes à la structure impériale fondée sur la dialectique unité/diversité. L'auteur développe un propos stimulant, toujours illustré par des exemples bien choisis, pour souligner la diversité des modes d'adaptation selon les individus et les contextes d'exercice. De « l'incapacité interculturelle » (P. Horn) de certains à l'apprentissage de la langue en passant par les stratégies matrimoniales, l'auteur analyse un « récit sensible de l'éloignement » en donnant toujours à voir son positionnement épistémologique par rapport aux sources dépouillées, à leur contexte d'énonciation et aux « configurations épistolaires » multiples mobilisées par les impériaux (p. 141).



Évitant le piège d'une essentialisation de la catégorie des administrateurs impériaux, il s'attache à saisir cette expérience par la mobilité des carrières et par un possible « corpus de valeurs partagées » avant de s'autoriser à poser la question d'une éventuelle « culture d'empire » (p. 216) au sein de ce groupe. Il est particulièrement important de noter la place des épouses et, dans une moindre mesure, des enfants dans l'analyse de ces carrières à l'étranger et dans le développement de ce qu'A. Lignereux appelle un « impérialisme au féminin » (p. 163). En rendant visible les femmes et les familles et en replaçant les impériaux dans le cadre d'une socialisation familiale, le propos gagne en densité concernant le mal-être de l'expatriation, le maintien des liens avec la région d'origine, l'intégration dans les réseaux locaux et la capacité ou non à s'adapter au gré des déplacements, voire des déconvenues politiques. On ne peut s'empêcher de s'interroger sur le vécu singulier et transitoire de cet éloignement professionnel, situé entre l'expérience de l'empire colonial du XVIII<sup>e</sup> siècle (migration) et celle de l'entreprise coloniale de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (administration coloniale). Mais cette tentative comparative est tout d'abord évacuée par l'auteur afin d'éviter les écueils d'un « système d'interprétation global et rétrospectif » (p. 168).

C'est pourtant bien vers cette ouverture sur le long XIX<sup>e</sup> siècle que mène la troisième partie de l'ouvrage en développant ce processus de subjectivisation de l'empire par l'intermédiaire de la mémoire impériale. Partant du constat que ce sont les hommes qui ont vécu l'étampure de Napoléon qui vont collaborer à l'élaboration de l'État-nation contemporain, l'auteur s'attache à suivre les carrières post-1815 de sa cohorte. Après cette date, ils sont encore 800 en exercice, se reconvertissant dans l'administration locale, dans la vie politique parlementaire, dans la haute administration ou même, pour une petite minorité, dans la nouvelle entreprise coloniale notamment algérienne. Dans une « recomposition de soi » (p. 273) complexe qui associe souvent le tabou d'un ancien attachement à l'empereur, la valorisation de l'expertise et la mobilisation des réseaux hérités, les anciens impériaux traduisent toute l'ambivalence de leur « capital impérial » dans la France redevenue monarchiste. Cette ambivalence n'empêche pas les savoirs (géographiques, agronomiques, techniques, géopolitiques, etc.) accumulés à l'étranger de circuler et d'influencer le débat public, faisant de certaines personnalités comme Gérando les relais d'un savoir impérial « à contretemps » (p. 291) appelé à faire autorité. C'est sans doute dans ces derniers chapitres que l'ampleur du propos d'A. Lignereux prend toute sa mesure lorsque l'influence diffuse de leur « communauté d'empreinte » (p. 345) est approchée par petites touches et autorise enfin à poser la question de la place de cette génération impériale entre les deux âges de la colonisation. La conclusion est ainsi particulièrement stimulante lorsqu'elle défend l'intérêt d'un travail sur ces « pointillés impériaux » issus de l'expérience singulière des administrateurs civils. Éclatée dans les différents segments des charges publiques, cette mémoire impériale alimente, sur les qualités d'une bonne administration exportée, la pérennité des aménagements financés, l'exploitation des ressources naturelles et le souci humanitaire des populations, un discours diffus mais prégnant dont on peut supposer les continuités postérieures. C'est donc tout en rigueur et en finesse, au terme d'un propos minutieux et extrêmement bien écrit, centré sur l'expérience vécue des acteurs, que l'ouvrage s'inscrit magistralement au cœur des enjeux historiographiques sur les reconfigurations conceptuelles impériales du XIX<sup>e</sup> siècle.

**CHRISTOPHER J. LANE,**

*Callings and Consequences.*

*The Making of Catholic Vocational Culture  
in Early Modern France,*

Montréal, McGill-Queen's University Press, 2021,

178 p., ISBN 978-0-2280-0855-2

Ce petit livre traite d'un grand sujet. Christopher J. Lane enseigne au Christendom College, en Virginie, la culture religieuse et en particulier «le choix de l'état de vie» dans l'Europe de la première modernité. Il synthétise ici de belle façon ses lectures et ses réflexions sur le cas fran-

çais de la vocation, pas uniquement religieuse, pour un large XVII<sup>e</sup> siècle. La liste des sources imprimées (malheureusement mélangées aux travaux des 19 p. de la bibliographie) est considérable et de nombreux auteurs, connus (François de Sales, Étienne Binet, Jean-Pierre Camus, Louis Bourdaloue) ou moins connus (François de Clugny, Jean Le Jau, Emmanuel de La Croix, Charles Gobinet) sont utilisés et abondamment cités dans de longues notes (36 p.) en français, ce qui incitera à la lecture de ce livre même les médiocres anglophones. Un utile index complète l'ouvrage.

La vocation est conçue dans le monde catholique comme le choix d'un mode de vie global, incluant le mariage et la profession. Elle tient du respect du «devoir d'état» et de l'acceptation par l'individu de sa place dans le plan divin. Gobinet s'interrogeait même sur la diversité des vocations laïques professionnelles (le grand seigneur, le militaire, le robin, etc.). Le livre est inspiré par le philosophe C. Taylor et son processus de modernisation de l'Ancien Régime, dont l'affirmation de la vocation individuelle pourrait être une des formes. C. Lane propose cinq chapitres, opposant un premier XVII<sup>e</sup> siècle (Ignace de Loyola, François de Sales) assez optimiste, au «tournant rigoriste» qui le suit lorsque le discernement s'impose à tous, même aux laïcs, dans une ambiance dramatisée où responsabilisation et culpabilité se mêlent, comme l'a montré J. Delumeau. Il s'agit dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle de ne pas ignorer la volonté divine bien plus que de choisir sa voie librement. D'où l'accent mis sur l'éducation des jeunes gens comme des jeunes filles à faire le bon choix (accepter la grâce divine) et non le mauvais (équivalent du péché). L'auteur revient sur ce point en conclusion: la vocation est depuis ce temps un élément essentiel de la pastorale du clergé auprès de la jeunesse. Une des conséquences de cette dramatisation fut de revenir à une vision très médiévale de la vocation, qui plaçait l'entrée dans le clergé au-dessus du mariage; une idée qui aurait fait de la vocation laïque une victime collatérale de la Réforme catholique, jusqu'au XXI<sup>e</sup> siècle. Sans doute faut-il évoquer ici la valorisation extrême du sacerdoce. Cette évolution donnait aux parents du XVII<sup>e</sup> siècle une responsabilité fondamentale dans le salut de leurs enfants. L'auteur livre ici le meilleur de sa réflexion. Pour déterminer sa vraie vocation, l'adolescent est invité à prier, à prendre conseil, à rentrer en lui-même et à recevoir fréquemment les sacrements de l'Église et même, si nécessaire, à ne pas trop écouter ses parents, mus par une affection qui pourrait contrecarrer le plan divin (La Croix). On sait que le père de Jacqueline Pascal s'opposa à sa vocation monastique et qu'elle attendit sa mort pour entrer à Port-Royal de Paris. Pas à pas, Jean Le Jau, Bourdaloue, Fénelon construisirent une pédagogie destinée aux parents, attirant leur attention sur les caps de la puberté chez leurs enfants, puis entre 14 et 20 ans (et sans doute plus tard au XVIII<sup>e</sup> siècle, puisque l'évolution de l'entrée en religion suit à peu près celle du recul de l'âge au mariage): il leur faut prendre du temps avant d'accepter une entrée dans le clergé de leur enfant. Ce discours sur la vocation a-t-il pu, comme le dit l'auteur, «transcender» l'Ancien Régime et ses institutions inégalitaires? La conclusion pousse la réflexion jusqu'à l'époque contemporaine. Que la vocation

ait participé à l'affirmation de la responsabilité individuelle, certes, mais à notre époque qui connaît l'effondrement des vocations cléricales, le déterminisme social ne joue-t-il pas son rôle ?

Car pour être vraiment convaincant ce livre aurait dû confronter le discours à la réalité. On regrette que cette belle synthèse de la pensée de la vocation soit aussi peu incarnée dans le vécu individuel et collectif des hommes et des femmes du XVII<sup>e</sup> siècle, comme l'auteur le fait pourtant avec bonheur en présentant le cas de l'ursuline Madeleine Myron qui décida, lors de sa première communion, d'entrer en religion. Davantage de récits de vie développés et contextualisés auraient permis de pointer le grand effort culturel des réformes religieuses (la protestante comme la catholique) en faveur de la responsabilisation personnelle. Joseph du Tremblay, le futur capucin P. Joseph et « éminence grise de Richelieu », nous raconte comment la lente construction de sa vocation fut confirmée par la lecture d'une vie de saint Josaphat, livre à demi déchiré découvert dans les ruines de sa maison brûlée par des soldats pendant les guerres de Religion. Mais surtout, l'analyse théorique de la vocation n'est pas, dans ce livre, assez confrontée à la réalité collective telle que les historiens du clergé nous la montrent. Même un lecteur catholique actuel, soucieux de trouver dans ce livre une synthèse sur l'histoire de la culture de la vocation, peut (doit ?) se confronter à la réalité sociale d'Ancien Régime. C. Lane cite les travaux de D. Dinet ou de B. Dompnier sur le recrutement des réguliers aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles mais il ne dit rien des pesanteurs sociales ou géographiques imposant une sociologie du recrutement bien identifiée aujourd'hui. Qu'y a-t-il de commun entre des anciens ordres monastiques qui recrutaient souvent les frères de chœur dans l'aristocratie, des religieux mendiants d'origine majoritairement bourgeoise, un clergé séculier recruté largement en ville au XVII<sup>e</sup> siècle mais plus ouvert aux ruraux et aux montagnards au siècle suivant ? Comment expliquer que deux ou trois jeunes gens, de même âge, de même milieu social, de la même ville pouvaient entrer ensemble dans un même couvent et y passer leur vie entière sans jamais se quitter ? Les choix étaient déterminés par la présence d'une maison de tel ou tel ordre à proximité du lieu de résidence du futur religieux ; par les réalités locales et les stratégies familiales, comme à Annecy où le premier monastère de la Visitation attirait les filles de la noblesse et le second, celles de la bourgeoisie ; par des impératifs économiques (la dot monastique était moindre que celle d'un mariage ; qu'en est-il du titre clérical qui excluait les pauvres de l'ordination ?). Cela ne signifie pas que la « culture de la vocation » analysée par C. Lane n'existait pas dans les têtes et les cœurs. Mais elle devait composer avec les pesanteurs de la société. Un passage sur les nombreux échecs au noviciat des candidats, sur les annulations de vœux et les vocations forcées, documentés non par des livres imprimés, normés, publiés avec *imprimatur* des supérieurs ecclésiastiques mais par des archives restées manuscrites comme les livres de vêtements ou les notices nécrologiques, aurait été bienvenu. L'impression générale du livre eût été sans doute différente. Il est regrettable que l'évolution de la science historique du début du XXI<sup>e</sup> siècle pousse souvent de nombreux collègues à théoriser leurs réflexions et à travailler avec les seules sources imprimées plus qu'à privilégier l'analyse des faits révélés par l'étude des sources manuscrites.

**ARIANE BOLTANSKI, MARIE-LUCIE COPETE (ÉD.),**

*L'Église des laïcs. Le sacré en partage,*

*XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle,*

Madrid, Casa de Velázquez, 2021, 419 p.,

ISBN 978-84-9096-353-1

Ce volume, fruit d'un colloque de 2016, rassemble dix-neuf contributions, dont sept en castillan. Il s'inscrit au sein du programme de recherche « Investir dans le sacré » dédié à l'investissement des laïcs (placements de type financier et matériel,

participation symbolique, politique et religieuse) dans les fondations pieuses et les missions, sous le prisme des acteurs sociaux catholiques en Europe mais aussi dans les espaces impériaux américains. Ce sont « leurs stratégies, leurs moyens, les modalités de leur participation, leurs sensibilités, leurs attentes eschatologiques » qui ont retenu l'attention des chercheurs. Le livre a pour objet de comprendre comment des fidèles, appartenant à différents espaces culturels et politiques, ont contribué pleinement à leur environnement religieux entre la première modernité et l'époque contemporaine. L'expression « l'Église des laïcs » interroge plus particulièrement les initiatives des fidèles auprès des institutions religieuses propres au catholicisme, sans négliger les mises en relation avec l'islam, les christianismes orientaux ou encore la religion orthodoxe. Les thématiques principales ont porté sur les stratégies à l'œuvre et les formes de participation. La méthode évoque les travaux de B. Clavero (*La Grâce du don*, Paris 1996). Selon lui, il existe une morale catholique qui admet le prêt quand le prêteur entend obtenir la gratitude de l'emprunteur : dès le XVI<sup>e</sup> siècle, pour les théologiens de l'École de Salamanque, exiger de l'argent n'est pas licite, mais demander une compensation comme « la bienveillance et l'amour » l'est parfaitement. Le prêt doit être considéré comme un bienfait pour être moral. Pour la théologie catholique, le bénéfice spirituel du prêt doit l'emporter sur son bénéfice financier. Ce que l'Église condamne, ce n'est pas le prêt en tant que tel mais l'usure mentale qui l'accompagne. Ce qui est en jeu dans la demande d'indemnisation dépasse alors les aspects utilitaires et juridiques. Elle doit davantage être comprise dans le cadre d'un processus, un système d'échange qui est celui du don et du contre-don au sein d'une économie de la grâce. Le schéma explicatif fourni par B. Clavero s'avère particulièrement pertinent dans le cadre des contributions rassemblées ici. Cinq grandes parties organisent l'ouvrage en abordant tout d'abord la période contemporaine, également envisagée à la fin de l'ouvrage à propos des missions africaines à la charnière des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

La première partie entend reconsidérer les rapports entre clercs et laïcs aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Elle pose la question de la sécularisation envisagée comme « un processus complexe de transformation du religieux et non pas comme sa lente agonie qui doit nécessairement se conclure par une mort future ». Les contributions s'interrogent sur la disparition du patronage laïc, qu'il s'agisse du pays basque (E. Catalán) ou du cas argentin (R. Di Stefano) selon une politique concertée de l'État et de l'Église. Mais il arrive aussi que l'État cherche à intervenir afin de mieux distinguer les sphères du profane et du sacré, comme c'est le cas au Maghreb à l'époque coloniale (A. Jomier). Par ailleurs, les politiques de séparation des Églises et de l'État sont l'occasion pour les laïcs d'investir autrement le champ du religieux, à l'instar de la situation lyonnaise après 1905, via la fondation d'une paroisse (N. Malabre).

La deuxième partie s'intéresse aux politiques lignagères en matière de vocation des gens d'Église à l'époque moderne. Il importe pour les auteurs de montrer combien les logiques économiques et sociales n'entrent pas systématiquement en contradiction

avec la vocation spirituelle. Ce fil conducteur guide les démonstrations d'A. Roulet (à propos des Sotomayor, famille de la noblesse espagnole), d'A. Burkardt (concernant les Weinsberg, bourgeois de Cologne), d'A. Machado de Oliveira (sur les carrières sacerdotales des enfants mulâtres de l'empire portugais américain) et de L. Croq (touchant à la fois les modalités de déclassement du clergé et, inversement, les possibilités offertes pour les milieux sociaux intermédiaires parisiens). La troisième partie s'emploie à déconstruire les voies choisies par certaines maisonnières nobles afin de fonder leur renommée (*jama*) sur leurs pratiques dévotionnelles. E. Guyau explore cette thématique à travers l'exemple des caciques péruviens qui excellent dans la construction d'une image de bons chrétiens au service de la puissance espagnole afin d'en obtenir des bienfaits. Des comportements similaires s'observent dans d'autres aires culturelles et politiques, qu'il s'agisse des notables maronites dans la montagne libanaise de Kesrouan, défenseurs de la foi catholique (S. Mohasseb Saliba), des chérifs du Grand Touat qui se revendiquent descendants du prophète (I. Warscheid) ou de puissantes familles de la noblesse auvergnate et vellave dont les généalogies affirment par exemple une ascendance divine.

La partie qui suit interroge les rapports entretenus par les fidèles avec le geste charitable, notamment à travers le phénomène confraternel à l'époque moderne. Différents espaces confessionnels sont explorés. L. Cotovanu présente les modalités d'investissement des laïcs orthodoxes au sein d'un système d'assistance charitable de plus en plus sécularisé. J. Cobo Betancourt éclaire le fonctionnement des confréries propres aux communautés indigènes de Nouvelle-Grenade (Colombie) au XVI<sup>e</sup> siècle, dont l'engagement des membres est aussi signe d'ascension sociale. Marie-Lucie Copete conduit une étude sur les confréries et monts-de-piété de la Sierra de Alcaraz (Nouvelle-Castille), essentiels pour faire face à la précarité alimentaire. L. López Guadalupe Muñoz porte le regard sur le mouvement confraternel urbain, notamment à Grenade, voué tout particulièrement au fonctionnement du système hospitalier.

Enfin, lors d'ultimes développements sont analysés les modes de soutien des laïcs aux missions de christianisation et d'évangélisation propres au continent européen ou plus lointaines. Le questionnement ne se limite pas aux aspects financiers mais interroge les motivations spirituelles et politiques. Trois univers sont investigués : les communautés morisques de Castille (1570-1610) par F.J. Moreno Diaz delCampo et B. Franco Llopis, les missions au Japon entre XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles par H. Vu Thanh, et enfin les missions africaines conduites par M. Theresia Ledóchowska et la Sodalité Saint-Pierre Claver (1894-1922) par C. Fredj. Ce livre, aux apports scientifiques et méthodologiques multiples, ouvre aussi d'intéressantes pistes de recherche au regard de thématiques qui restent toujours à approfondir. Soulignons également le soin tout particulier dont a bénéficié la publication de ce livre, doté d'un état des sources et d'une bibliographie, outils toujours très précieux.

Stéphane GOMIS  
Université Clermont Auvergne,  
Centre d'Histoire « Espaces et Cultures »

**NINA VALBOUSQUET,**

*Catholique et antisémite.*

*Le réseau de Mgr Benigni – Rome, Europe, États-Unis, 1918-1934,*

Paris, CNRS Éditions, 2020, 328 p.,

ISBN 978-2-271-11695-6

Cet ouvrage tiré d'une thèse de 2016 offre de précieux éclaircissements, en accord avec les problématiques récentes, sur l'antisémitisme catholique. Comme le rappelle une introduction charpentée, les études sur l'antisémitisme procèdent souvent par coupes thématiques ou chronologiques avec « une focalisation sur l'antisémitisme nazi et les années 1930 » (p. 10), comme si ces expressions de la haine anti-juifs constituaient l'aboutissement quasi-téléologique des précédentes. D'où l'intérêt de l'historienne ici pour les connexions, sur un temps moyennement long, de divers correspondants entre différents pays. Le réseau Benigni établit des passages entre des aires culturelles, linguistiques en particulier, habituellement étudiées séparément, avec des thèmes qui s'hybrident et se nourrissent mutuellement pour faire évoluer l'antisémitisme. Au cœur du réseau étudié par Nina Valbousquet, on trouve en effet un prélat italien : Umberto Benigni (1862-1934). Ordonné prêtre en 1884, responsable des œuvres de jeunesse catholiques puis professeur d'histoire ecclésiastique au grand séminaire de Pérouse, il devient à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle l'un des chefs de file du camp « intégraliste » qui regroupe les catholiques ne souhaitant pas transiger avec la modernité et attachés à la condamnation explicite des erreurs du monde contemporain selon la logique du *Syllabus* de Pie IX (1864).

Benigni était déjà connu par des études historiques, en particulier pour l'animation d'un réseau contre la théologie « moderniste » – courant admettant, très schématique, l'historicité des dogmes et des Écritures – connu sous le nom de « la Sapinière » (« compagnie de Pie » ou *sodalitium pianum* en latin). N. Valbousquet documente un autre aspect sûrement plus méconnu et postérieur de son action. Le prêtre a également animé, jusqu'à sa mort dans les années 1930, une série de publications et d'organisations reposant sur une conception complotiste et antisémite du monde. C'est cette « matrice catholique de l'antisémitisme » que l'autrice présente en détail au premier chapitre de son ouvrage. Elle repose sur une « Agence internationale Roma » qui édite un bulletin dactylographié intitulé *AIR*. À ce noyau initial romain s'adjoint en France l'action d'un prêtre du diocèse de Paris, Ernest Jouin (1844-1932), curé de la paroisse huppée de Saint-Augustin, qui édite de 1912 à la Grande Guerre une *Revue internationale des sociétés secrètes* (RISS). L'ecclésiastique français souhaite y démontrer « l'activisme judéo-maçonnique » international. D'autres correspondants existent en Grande-Bretagne, aux États-Unis, en Allemagne ou en Autriche.

L'élément le plus saillant de la démonstration de N. Valbousquet réside assurément dans la mise en lumière du rôle de ce réseau dans la diffusion des *Protocoles des sages de Sion*, ce faux produit par la police tsariste à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, qui a une postérité jusqu'à nos jours dans les milieux antisémites. Chez Benigni et ses acolytes, ce document trouve un écho non pas au moment de sa publication mais après la Première Guerre mondiale et la Révolution bolchevique précisément, car « pour les catholiques autour de Benigni, le cataclysme de 1917 est la suite logique de la révolution de 1789 portant la déchristianisation et la poussée destructrice de l'« anti-Église » » (p. 73-74). Attaché à ne pas diffuser des thèmes antisémites trop vulgaires ou grossiers, le réseau Benigni souhaite même donner une assise « scientifique » et respectable à ses idées. C'est dans cette stratégie documentaire que paradoxalement le *Protocole*, via les milieux russes blancs et des traductions en allemand (1919) puis en anglais (1920), émerge comme une pièce argumentaire de qualité. En réalité,

Benigni et Jouin ne sont pas totalement dupes de l'inauthenticité du document mais ils estiment qu'il est juste « sur le fond » et sert leur cause.

Les spécialistes contemporains francophones du religieux, restés aux études d'É. Poulat sur ce personnage (*Intégrisme et catholicisme intégral*, Tournai 1969), seront peut-être un peu plus déplacés dans leur compréhension de la galaxie Benigni. N. Valbousquet montre bien en réalité que le prélat et ses correspondants font évoluer leurs pratiques militantes depuis l'époque de la Sapinière et des controverses anti-modernistes. Plutôt que de chercher l'approbation du pape ou d'un dicastère romain pour condamner des adversaires idéologiques, Benigni travaille le domaine de l'informel et se constitue en animateur officieux d'un réseau décentralisé qui diffuse, plus qu'une ligne fixe, une culture antisémite plastique et mouvante. La revue *Veritas* (1922-1935) qui prend le relais dans l'entre-deux-guerres des précédentes publications, se veut plutôt une « source brute » qui se décline ensuite dans les autres titres et organisation du réseau.

Le champ historiographique sera peut-être également déplacé, lui qui est traditionnellement sensible à la différence conceptuelle entre un vieil anti-judaïsme chrétien – qui serait enraciné dans la patristique et l'enseignement classique de l'Église sur la « Synagogue aveugle » – et l'antisémitisme contemporain avec des fondements racistes et biologiques. Pour l'autrice, il serait plus juste d'admettre que des acteurs religieux catholiques ont, eux aussi, utilisé les pseudo-sciences de leur temps. Il est possible de parler, selon elle, d'un « anti-judaïsme religieux ou antisémitisme catholique » (p. 10). Cette dichotomie conceptuelle « se révèle souvent fallacieuse et purement formelle. S'ils ne se parent pas du vernis pseudo-biologique des théories raciales du XIX<sup>e</sup> siècle, les intégraux [...] adoptent les préjugés de l'antisémitisme social. Construisant une image stigmatisante des juifs, les considérations raciales varient en intensité et d'un acteur à l'autre; elles ne constituent pas un renversement complètement sécularisé d'une perspective religieuse mais plutôt un discours hybride entre le religieux et le biologique, le surnaturel et le naturalisme historicisé » (p. 206). Le chapitre 4 montre toutefois les synergies qui ont pu se créer, ou pas, entre intransigeants et partis d'extrême droite. Tous les intégraux n'ont pas le parcours d'un Benigni qui passe explicitement au fascisme dans les années 1920 et occupe même des fonctions (mineures) dans les services de renseignement. À mesure que le courant intégraliste se marginalise dans l'Église, notamment avec les condamnations du pape Pie XI (1922-1934), des membres du réseau Benigni se recyclent vers le fascisme en Italie, l'Action Française puis le pétainisme en France. Ses membres donneront ultérieurement leurs assises idéologiques aux mouvements anti-Vatican II, concile qui reparamètre, entre 1962 et 1965, les rapports entre le catholicisme, le judaïsme et les autres religions. On saluera sur ce point la volonté de l'autrice de ne jamais faire de Benigni « un cas exemplaire sur l'attitude de l'Église en général » (p. 21) en rappelant, à différentes périodes, les nuances dans l'arc catholique du positionnement face aux juifs et à la démocratie.

En définitive, *Catholique et antisémite* s'inscrit positivement dans un renouveau notable de la recherche. On pense aux travaux liés à l'ouverture des archives vaticanes du pape Pie XII (1939-1958), controversé pour son rôle face au nazisme; à la parution de l'ouvrage *La Fin de l'antijudaïsme chrétien* de P. Chenu (Paris 2023) qui constitue une excellente lecture complémentaire; et à l'exposition au Mémorial de la Shoah « À la grâce de Dieu », consacrée au thème des Églises: N. Valbousquet a en également assuré, sans surprise et avec brio, le commissariat scientifique.

**CORINNE BONAFoux, SABINE ROUSSEAU (ÉD.),**

*Mémoires et enjeux du «moment 68»  
dans le catholicisme, 1968-2018,*

Chambéry, Presses universitaires Savoie

Mont-Blanc, 2021, 233 p., ISBN 978-2-37741-067-5

Les livres sur 68 sont abondants. L'historiographie des anniversaires s'est peu à peu tournée vers les ouvriers, les militants et les femmes ayant pris part aux événements qui sont devenus ensuite un «moment». Les catholiques ont semblé

d'abord invisibles. Mais à y regarder de plus près, les engagements des «cathos de gauche» furent à la source d'expériences nouvelles dans les manières de vivre et de se représenter le monde. Des travaux importants ont mis l'accent sur nombre de parcours individuels et collectifs qui ont transformé le catholicisme français à la lumière de 68. Une mémoire et un héritage s'en sont démarqués, surtout à l'heure où s'affirment d'autres modèles de pensée, plus conservateurs et plus identitaires, à l'aube des années 2000. Fruit d'un colloque d'octobre 2018, ce livre collectif explore un sujet inédit, à savoir les mémoires catholiques plurielles, principalement en France. L'introduction écrite par les deux organisatrices, Corinne Bonafoux et Sabine Rousseau, retrace au mieux l'évolution du paysage historiographique, de l'invisibilité silencieuse aux mémoires revendiquées de 68 dans la sphère catholique. L'examen détaillé de mai 1968 au regard des médias catholiques prouve à quel point l'impact fut grand. C. Bonafoux revient sur les différentes interprétations qui en ont été données : est-ce une rupture sociétale ? Est-ce un objet de mémoire générationnelle ?

Trois parties subdivisent l'ouvrage. La première est consacrée à la mémoire des acteurs de 68. C. Mercier retrace celle de René Rémond, historien alors reconnu, professeur à la faculté de Nanterre. À la différence d'un Michel de Certeau, il reste prudent sur la pensée qui en résulte, méfiant envers les processus de contestation et les dérives parfois autoritaires. Autre mémoire, celles des étudiants catholiques du centre Saint-Yves dans le Quartier latin. S. Rousseau a procédé à une enquête auprès d'eux, issus de la faculté de droit et des sciences économiques à l'université Panthéon-Assas. L'émotion reste encore vive, cinquante ans plus tard. L'influence des aumôniers dominicains fut déterminante. Beaucoup ont voulu poursuivre avec les valeurs de 68. Il en serait sorti un «humanisme d'origine chrétienne» conduisant vers un détachement ecclésial et un engagement associatif ou humanitaire. N. Ponsard a mené l'enquête auprès de militants ouvriers et paysans, proches des mouvements d'Action Catholique en Puy-de-Dôme. 68 apparaît sous le signe de la rupture, du désordre ou de la possibilité de vivre en chrétien autrement. Les itinéraires sont certes multiples mais il semble que s'est construite une mémoire collective catholique de gauche où la dimension politique prime sur le religieux.

La deuxième partie décentre le regard vers l'Italie et la Belgique. A. Santagata rappelle l'empreinte de 1968 au sein des communautés de base italiennes, cœur de la contestation en milieu catholique. Elles ont été l'expression d'un catholicisme de gauche et d'une «Église autre» dont la mémoire s'est perpétuée au sein de mouvements verts et pacifistes. Pour la Belgique, C. Vanderpelen-Diagre examine l'héritage de 68 dans la mémoire des intellectuels catholiques belges francophones s'exprimant dans *La Revue Nouvelle*. Ce laboratoire d'idées a promu une culture politique s'appuyant sur le rêve communautaire et un catholicisme social revisité qui anime alors une gauche catholique progressiste. La revue, qui fut un lieu de prise de parole renouvelée, a peu à peu renoncé au référentiel religieux. Pour certains catholiques français s'impose un autre 68, celui de l'Amérique latine où émerge une vision différente de l'Église, plus tiers-mondiste, forte d'une «théologie de la libération». Le nom de Medellín, lieu de



la II<sup>e</sup> conférence épiscopale latino-américaine, devient même une « ligne de clivage » que retrace finement O. Chatelan dans la mémoire qui a été laissée au sein de l'Église de France. Ce sont les prêtres *Fidei Donum* qui en ont été les principaux héritiers.

Une troisième partie s'attarde sur certains retournements et détournements de la mémoire de 68. J. Bocquet s'intéresse, de manière inédite, à une génération « algérienne » d'historiens de la Sorbonne, classés plutôt à droite, pour qui le « moment 68 » constitue davantage un rejeu du déclin de l'empire colonial français et de la « décomposition du catholicisme », pour reprendre l'expression du père Louis Bouyer. Quant à F. Gugelot, il analyse avec justesse l'effondrement d'une foi révolutionnaire à travers le cas de Conrad Detrez, lauréat du prix Renaudot en 1978 pour son roman *L'Herbe à brûler*. Ce sont les tribulations et les désillusions d'un jeune séminariste wallon qui sont ici restituées avec en arrière-fond l'héritage d'une certaine mémoire de 68. Quant à Y. Raison du Cleuziou, il propose l'analyse d'une éphémère revue néo-royaliste *Immédiatement* (1996-2003) pour mesurer l'influence de 68 dans la critique d'une société dominée par la loi du marché. A. Favier s'intéresse à un autre rejeu, celui de 68 à l'heure des débats sur la Manif pour Tous qui divise le paysage du catholicisme français.

En guise de conclusion, l'ouvrage offre deux regards historiens. Celui de D. Pelletier, observateur avisé depuis plusieurs décennies de « la crise catholique », ouvre de judicieuses perspectives d'analyse à partir de la problématique du « retournement de l'héritage » autour de deux fils : celui de l'émotion et celui de la fin du social. Le premier aurait contribué à la promotion du renouveau charismatique. Le second aurait participé à la désintégration du feuilletage militant de l'Action Catholique. Désormais, une autre préoccupation irrigue l'espace catholique, celle de la question bioéthique. On bascule du « social » au « vivant ». C'est une transformation anthropologique majeure qu'observe ici avec finesse et acuité D. Pelletier. Enfin, le dernier mot est offert à É. Fouilloux, à la fois comme témoin de ce moment historique et historien du catholicisme français au second XX<sup>e</sup> siècle. Nous nous associons à son propos, considérant que cet ouvrage sur les mémoires catholiques de 68 apporte beaucoup sur ce qui a été fait de cet héritage, controversé au sein du catholicisme français mais également occidental, qui reste toutefois encore à écrire.

Bruno DUMONS  
CNRS – LARHRA – Lyon

**ANNE-CLAIRE FAUCQUEZ,**

*De la Nouvelle-Néerlande à New York.  
La naissance d'une société esclavagiste,  
1624-1712,*  
Paris, Les Indes savantes, 2021, 479 p.,  
ISBN 978-2-84654-569-3

Tiré d'une thèse de 2011, cet ouvrage comprend quatre parties, huit chapitres, onze annexes et une bibliographie de trente-cinq pages. Les références bibliographiques ont été mises à jour, elles sont particulièrement nombreuses et riches. « L'enjeu premier de cet ouvrage » consiste à « restaurer l'histoire de l'esclavage dans le “Nord” des États-Unis (p. 16) et plus précisément dans la colonie britannique qui devait devenir l'État de New York mais fut fondée par des Néerlandais. La période considérée embrasse la date de fondation de la colonie et va jusqu'à la grande révolte des esclaves de 1712, quand New York est en train de devenir une colonie de peuplement. Implicite dans l'ouvrage est la thèse d'un des premiers historiens de l'esclavage à New York, E. McManus, rappelée par Anne-Claire Faucquez : « il n'est pas certain que la Nouvelle-Néerlande ait survécu sans

ces esclaves, car ils fournirent la main-d'œuvre nécessaire qui transforma la colonie d'un fébrile comptoir commercial en une colonie permanente» (p. 171). La première partie de l'ouvrage replace cette colonie dans son cadre atlantique, la seconde analyse les variations entre esclavage urbain et rural. La troisième partie s'intéresse à la justification religieuse et légale de l'esclavage tandis que la quatrième traite des résistances d'esclaves. L'ouvrage s'appuie sur de nombreuses archives (notariales, administratives, judiciaires, religieuses) et en particulier la traduction des sources néerlandaises en anglais. À l'aide de ces différentes sources, l'auteur a réalisé une remarquable base de données de 1 313 propriétaires d'esclaves entre 1624 et 1712 pour les six comtés retenus. Le livre est très régulièrement illustré de nombreux tableaux d'une grande qualité graphique.

Dans la première partie, A.-C. Fauquez retrace l'implication de la colonie dans l'économie de l'esclavage dès les origines. Tout d'abord, les esclaves sont importés par la Compagnie néerlandaise des Indes occidentales. À compter de 1664, la colonie, devenue britannique, acquiert des esclaves des Antilles, puis d'Afrique. La seconde partie cartographie la répartition des esclaves à travers les six comtés où cette population dépassa souvent 10% de l'ensemble – avec une originalité de la Nouvelle-Néerlande: au départ les esclaves appartiennent à la Compagnie néerlandaise; ce n'est qu'à partir de 1640 que les colons peuvent en acheter. De public, l'esclavage devient privé. Certains sont affranchis et, avec les esclaves, ils forment une communauté soudée qui a ses propres repères culturels, voire sa langue car le portugais (langue d'origine de nombreux esclaves) y est pratiqué. L'auteur envisage également l'esclavage des Amérindiens dans la colonie, qui ne peut être assimilé à celui des Africains. La troisième partie se tourne donc vers ce qui différencie finalement les travailleurs esclavisés originaires d'Afrique des autres groupes, c'est-à-dire l'institutionnalisation de leur condition. A.-C. Fauquez commence par examiner la réaction des Églises face à la présence des esclaves; en dépit de la diversité religieuse de la colonie, aucune confession religieuse ne se lança dans l'émancipation. Au contraire, une législation sur l'esclavage se mit progressivement en place. Comme dans les autres colonies d'Amérique du Nord (une comparaison que l'auteur n'effectue pas), le statut d'esclave s'imposa et la colonie de New York «se mua progressivement en société esclavagiste, l'esclavage passant d'une institution *de facto* à une institution *de jure*» (p. 247).

À travers cette plongée dans l'histoire coloniale et locale de New York, A.-C. Fauquez inscrit son travail dans une historiographie récente qui a rappelé la place de l'esclavage dans les États du Nord, mais elle défend aussi une position forte qui mérite discussion: la société esclavagiste new-yorkaise n'aurait pas simplement été «une société avec esclaves» mais une «société esclavagiste en formation» au XVII<sup>e</sup> siècle (p. 25). Le sous-titre de l'ouvrage souligne cette prise de position mais l'introduction ne la replace qu'en partie dans un débat historiographique sur lequel on peut rapidement revenir. Dans son livre *Many Thousands Gone*, (Cambridge 1998), I. Berlin avait utilisé pour les États-Unis une distinction initialement proposée par M. Finley, ce que rappelle l'auteur: les «sociétés avec esclaves», où l'esclavage ne représentait pas la forme dominante de travail, s'opposaient aux «sociétés esclavagistes» où l'esclavage dominait le monde du travail mais également tous les autres aspects de la société. Le nord des États-Unis, qui finalement avait aboli l'esclavage, aurait appartenu à la première catégorie, le Sud à la seconde. Mais dans *The Political Worlds of Slavery and Freedom* (Cambridge 2009), S. Hahn remettait en question cette distinction,

en affirmant que les émancipations d'esclaves pratiquées dans les États du Nord au moment de la Révolution américaine n'auraient été que poudre aux yeux : tout le pays, Nord comme Sud, constituait une société esclavagiste. En affirmant que la colonie de New York fut une « société esclavagiste en formation », A.-C. Faucquez semble abonder dans le sens de S. Hahn. Effectivement, cette colonie constitua jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle une « exception », tant la proportion d'esclaves y était plus importante qu'en Nouvelle-Angleterre et en Pennsylvanie (voir B. Van Ruymbeke, *L'Amérique avant les États-Unis*, Paris 2013). Toutefois, pourrait-on répondre à l'autrice, dans la colonie de New York, l'esclavage, présent dès les origines, fut toujours en compétition avec d'autres formes de main-d'œuvre, les engagés euro-américains, les artisans et petits fermiers blancs et plus tard les travailleurs salariés blancs. Il n'en reste pas moins qu'à la veille de la Révolution américaine, la colonie continuait à afficher une proportion d'esclaves bien supérieure à celle d'autres colonies du Nord comme la Pennsylvanie. Pourtant cette spécificité n'en fit pas une société esclavagiste à l'image de la Virginie ou du Maryland, où se répandit progressivement au XVIII<sup>e</sup> siècle la monoculture du tabac sur des plantations et des fermes à l'aide de travailleurs esclavisés. Si à New York la proportion d'esclaves fut bien supérieure à celle des autres colonies du Nord, elle ne s'aligna pas avec les colonies du Sud où elle s'éleva rapidement pour atteindre 40 % ou même 50 % en Caroline du Sud au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans *Planters, Merchants and Slaves* (Chicago 2015), T. Burnard a souligné l'homogénéité lors de la période coloniale de ces colonies du Sud qu'il assimilait aux îles à sucre britanniques davantage qu'aux colonies du Nord : l'État de New York ne constitua effectivement pas une société de plantation. Cependant, en s'intéressant à la nature « esclavagiste » de cette société coloniale, A.-C. Faucquez fait œuvre utile et souligne ainsi la prégnance de l'institution de l'esclavage en Amérique du Nord coloniale, au nord comme au sud. Implicitement, elle pointe l'insuffisance des catégories qu'ont utilisées les historiens (« sociétés avec esclaves », « sociétés esclavagistes ») pour décrire la spécificité de l'implantation de l'esclavage dans les colonies britanniques d'Amérique du Nord, futurs États-Unis où la discrimination fut partout présente, en dépit de l'abolition de l'esclavage au nord au moment de la Révolution américaine.

On peut regretter le plan thématique qui se révèle compliqué à la lecture, tant les années de contrôle des Pays-Bas diffèrent de celles de la domination anglaise. Le sens de l'évolution du système esclavagiste s'étiole ainsi au fil des thèmes abordés. Une autre source de difficulté découle de ce choix thématique : la question de l'asservissement des autochtones est traitée sur le même plan que celle des esclaves d'origine africaine. Si ces deux sujets se croisent effectivement, dans le temps, leur évolution fut bien différente. Ce livre savant tiré d'une thèse en a les avantages mais également les inconvénients : si les exemples issus des sources sont très souvent dis-séqués de manière très détaillée, ce qui est plutôt réussi, l'autrice entraîne parfois la lectrice dans les arcanes de l'histoire néerlandaise sans lui épargner des précisions qui rendent la compréhension de l'ensemble malaisée. L'ouvrage a comme principal mérite de mettre en lumière la singularité de cette expérience coloniale esclavagiste, avec méthode et conviction. Il constitue une précieuse plongée dans l'univers esclavagiste finalement très particulier et encore méconnu en France que constitua l'Amérique du Nord coloniale sous contrôle britannique.

**MARIE-JEANNE ROSSIGNOL,**

*Noirs et Blancs contre l'esclavage. Une alliance  
anti-esclavagiste ambiguë aux États-Unis,  
1754-1830,*

Paris, Karthala, 2022, 232 p., ISBN 978-2-8111-2997-2

Marie-Jeanne Rossignol prolonge par ce nouvel ouvrage ses travaux sur l'esclavage et l'antiesclavagisme en Amérique du Nord, qui l'ont précédemment conduite à diriger, aux côtés de C. Parfait, la collection «Récits

d'esclaves», lancée en 2008 aux Presses des universités de Rouen et du Havre. Ce projet de traduction de récits rédigés par des esclaves américains durant la période *antebellum* participe, en France, au renouvellement de l'approche historique de l'esclavage qui se détourne d'une vision quantitative pour s'intéresser à l'agentivité et à la subjectivité des esclaves. Ce changement de paradigme s'insère plus largement dans un contexte scientifique international qui, depuis quelques décennies, tend à redonner à la traite transatlantique et à l'esclavage la place qui leur revient au sein de l'historiographie qui s'intéresse à l'esclavage et à l'abolitionnisme. Le présent ouvrage répond aussi à ce besoin, à la fois historiographique et mémoriel, en racontant l'histoire des combattants noirs et de leurs alliés blancs contre l'institution esclavagiste et pour l'égalité. Dès les premières pages, le lecteur comprend que, malgré une cause commune, il ne s'agit pas d'un combat commun, les motivations et solutions des abolitionnistes blancs entrant souvent en conflit avec celles des militants afro-américains. L'objectif est également de mettre l'accent sur l'action des «Fondateurs noirs» et de la communauté afro-américaine qui ont marqué la lutte pour l'émancipation lors de cette période bénéficiant, depuis une décennie, d'un regain d'intérêt de la part des historiens spécialistes de l'esclavage. L'ouvrage se divise en quatre chapitres qui comportent chacun un prologue présentant une figure du combat anti-esclavagiste et retracent l'évolution de celui-ci de ses origines coloniales à l'émergence, dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, d'un anti-esclavagisme noir plus virulent. Chronologiquement, le livre démontre l'ambiguïté qui caractérise l'alliance entre Noirs et Blancs sur une période négligée en France en ce qui a trait à l'histoire de l'anti-esclavagisme américain. Le cadre temporel choisi par l'auteur n'est donc pas le fruit du hasard : en 1754, les quakers, qui depuis un peu moins d'un siècle militent pour l'émancipation des Noirs asservis, font de l'esclavage l'une de leurs thématiques philanthropiques centrales et le ciment de leur communauté, tandis que 1830 marque le début d'une nouvelle période de l'anti-esclavagisme aux États-Unis, celle de l'abolitionnisme immédiatiste. Pour l'auteur, cette période correspond au premier mouvement des droits civiques aux États-Unis. L'analyse des idées et des mécanismes qui animent celui-ci permet de répondre à une question centrale : «pourquoi et comment une République fondée sur des principes de droits universels a-t-elle toléré et même encouragé l'esclavage jusqu'à la guerre de Sécession ?»

À l'aide de sources multiples (textes politiques fondateurs, débats du congrès fédéral, textes de loi, rapports et archives de sociétés anti-esclavagistes, etc.), l'ouvrage propose de répondre à cette question en explorant les différentes méthodes et outils utilisés afin d'influencer les décisions politiques qui touchent à l'esclavage dans une jeune République en pleine expansion vers l'Ouest. La période couverte par l'historienne est celle d'un pays en construction. Les anti-esclavagistes se trouvent alors impliqués dans une lutte idéologique et cherchent à faire de ces «nouveaux» territoires de futurs États libres de l'institution esclavagiste. La dimension spatiale est au cœur de la démonstration, les sociétés et associations anti-esclavagistes étendent

leur influence depuis leurs bastions du Nord-Est, notamment la ville de Philadelphie qui abrite la principale communauté africaine-américaine autonome à partir des années 1790. Les arguments contre l'esclavage évoluent aussi dans le temps, initialement idéalistes puis plus pragmatiques. Ils sont portés par des figures noires telles que Richard Allen, pasteur méthodiste et pionnier du mouvement des droits civiques, Prince Hall, fondateur du maçonnerie noir, ou encore David Walker, auteur du texte *l'Appel* qui provoque un scandale dans le Sud lors de sa publication en 1829. Au-delà des débats, le livre revient aussi sur d'autres méthodes de résistance comme la fondation d'églises noires, les fuites d'esclaves ou les révoltes.

Les arguments et idées portés par ces Lumières noires sont en partie partagés par les militants blancs qui mettent en place diverses sociétés plus ou moins radicales, protègent les Afro-Américains victimes de kidnapping, participent au *underground railroad* ou défendent leurs compatriotes noirs devant les tribunaux. Cependant, l'autrice identifie certains points de discorde qui fracturent cette alliance fragile. D'une part, les motivations réelles de certains antiesclavagistes blancs sont mises en doute, de l'autre, certaines méthodes employées par eux ne font pas consensus. C'est notamment le cas de l'*American Colonization Society*, très populaire auprès de la population blanche, qui a comme projet de déplacer, déporter ou renvoyer les Noirs libérés vers l'Afrique, projet auparavant défendu par le président Thomas Jefferson lui-même. Cette société fondée par le pasteur évangélique Robert Finley, qui veut débarrasser les États du Nord d'une population noire libre mal intégrée et permettre une émancipation plus large dans le Sud (en assurant aux Sudistes que cette population libérée ne restera pas parmi eux), illustre bien l'ambiguïté de l'alliance anti-esclavagiste. Les motivations des Blancs adhérents à ce projet sont multiples, des plus sincères aux plus racistes. Si certains anti-esclavagistes noirs soutiennent ce type de colonisation, la majorité s'y oppose fermement. C'est ce type de clivage que l'autrice analyse finement, de manière très nuancée et sans tomber dans une catégorisation abusive. Ce qui ne l'empêche pas de participer aux débats historiographiques ni d'émettre son avis sur des sujets controversés. Ainsi, elle n'adhère pas à la thèse de certains historiens selon laquelle les idées d'égalité universelle des Pères fondateurs ne sont pas sincères et l'abolition de l'esclavage n'est pas du tout envisagée lors de la Déclaration d'indépendance. Elle tente plutôt de démontrer que les discussions qui entourent alors l'esclavage participent à un débat réel et ont des répercussions sur la structuration ultérieure du mouvement anti-esclavagiste et de son argumentaire. Sur la question de la nature (esclavagiste, anti-esclavagiste ou attentiste) de la Constitution, l'historienne se range aux côtés de S. Wilentz et de P. Rael, et adopte une position médiane : la Constitution ne permet pas la propriété humaine et circonscrit l'esclavage autant que possible, mais fait des concessions aux propriétaires d'esclaves en garantissant l'institution esclavagiste là où elle existe déjà.

On peut regretter quelques allers-retours chronologiques qui rendent la lecture légèrement moins fluide par moments, mais dans l'ensemble M.-J. Rossignol nous offre un ouvrage clair et original qui informe le lecteur francophone sur une période de la pensée anti-esclavagiste afro-américaine peu connue en France. D'ailleurs, il n'est pas imprudent d'affirmer que l'un des buts assumés de l'autrice, ouvrir l'écriture scientifique au grand public sans négliger la qualité de l'analyse, est bel et bien atteint.

**NICOLAS MARTIN-BRETEAU,**

*Corps politiques: le sport dans les luttes  
des Noirs américains pour l'égalité  
depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle,*

Paris, Éditions de l'EHESS, 2020, 387 p.,  
ISBN 978-2-7132-2812-4

L'ouvrage de Nicolas Martin-Breteau, issu d'une thèse soutenue en 2013 mais enrichi de recherches archivistiques ultérieures, se propose de mettre un terme à l'argument du sociologue E. Franklin Frazier, pourfendeur de la bourgeoisie noire du début du XX<sup>e</sup> siècle, selon lequel l'investissement

dans le sport de la jeunesse noire américaine, en particulier masculine, aurait été synonyme d'un positionnement apolitique, pusillanime ou opposé au militantisme durant le long mouvement pour les droits civiques. Il s'appuie sur les exemples de plusieurs sportifs de haut niveau, dont Edwin Henderson (1883-1977), principal organisateur du sport moderne à destination du public et des étudiants noirs américains de Washington, «grand-père du basketball noir» (p. 63), membre actif de la NAACP dès sa création en 1909 et auteur du premier ouvrage consacré à l'histoire du sport africain-américain, *The Negro in Sports* (Washington 1939). Le corpus comprend de nombreux articles extraits de périodiques noirs, des textes de lois concernant la lutte pour la déségrégation des espaces de loisirs de la ville de Washington dans les années 1940-1950, des biographies de personnalités noires qui militèrent pour l'infrastructure et la pratique sportives dans les lycées réservés aux élèves noirs de Washington, ainsi que des ouvrages d'intellectuels à la fois sportifs de haut niveau et critiques des effets pervers d'une célébration hâtive du milieu sportif comme fer de lance de l'égalité raciale fondée sur le mérite, tels les professeurs de sociologie H. Edwards ou N. Hare, avec qui l'auteur a correspondu jusqu'en 2013.

La focalisation sur Washington permet une étude resserrée sur un terrain bien circonscrit. Ses deux lycées noirs reflétaient les distinctions de classe opérant au sein d'une population de citoyennes et citoyens de seconde zone, dont la célèbre université noire de Howard a servi de modèle et de pépinière principale de talents et dont la desserte a permis aux matches de football américain d'accueillir des milliers de spectateurs noirs venus du quart nord-est du pays dans le cadre de la ségrégation, démontrant l'intérêt financier que pouvait représenter le spectacle sportif donné par des athlètes noirs talentueux. Le bornage chronologique couvre la période comprise entre les années 1890 (sans que le discours d'Atlanta de Booker T. Washington de 1895 ou l'arrêt *Plessy v. Ferguson* de 1896 ne servent de marqueurs nets) et l'année 1977, qui voit coïncider le décès d'E. Henderson, figure tutélaire de cet ouvrage, et la publication dans le *New York Times* par le champion de tennis Arthur Ashe d'une lettre ouverte aux parents noirs américains les incitant à ne pas céder aux sirènes du sport professionnel et à encourager plutôt leurs enfants à lire davantage et à étudier des disciplines plus scolaires.

L'organisation thématique de l'ouvrage met en lumière trois idées-forces : d'abord le concept d'élévation de tout le groupe (*racial uplift*) par le sport, vu comme hygiène de soi (dont l'inscription dans l'hygiénisme dominant aurait gagné à être approfondie) et moyen privilégié de construire le *character* (qui serait mieux traduit par «force de caractère», pour rappeler la charge viriliste du concept) jusque vers 1930. Dans la deuxième partie, le concept de mobilisation de corps physiquement «puissants» s'incarne chez trois anciens élèves d'E. Henderson au cours de la période 1920-1960 : alliant l'excellence sportive aux accomplissements intellectuels, tout en étant forcés de les exercer dans un cadre professionnel ségrégué, ils contestèrent au nom de l'antnazisme, puis de la lutte contre la criminalité, les schèmes de pensée eugénistes et social-darwiniens qui réservaient aux hommes blancs la force et l'endurance mais redoutaient le métissage

censément induit par la déségrégation des espaces de loisirs. Enfin, dans une troisième partie ramenant à partir de 1945 la réflexion sur «l'excellence par le corps», l'ouvrage analyse le pari fait par une bourgeoisie noire sportive sur la force de persuasion du concept de *fair play* (selon lequel l'adulation du public blanc pour des champions noirs ferait à terme prévaloir une compréhension inclusive de la démocratie étatsunienne), l'opposant à la dénonciation explicite du racisme structurel portée par les jeunes militantes et militants du *Black Power* emmenés notamment par l'universitaire rebelle Nathan Hare, professeur de sociologie à Howard puis boxeur professionnel dans les années 1960. Ces trois éclairages des missions assignées au sport par ses théoriciens noirs (et son unique théoricienne noire, Maryrose Allen) recourent les évolutions générationnelles du mouvement des droits civiques de 1900 à la fin des années 1960 et obligent parfois les lecteurs à des va-et-vient chronologiques permettant de constater, dans la troisième partie en particulier, les oppositions entre la génération militante des années 1960, désireuse de mettre à nu le racisme des structures de pouvoir que n'ignoraient pas les générations précédentes (contrairement à ce qui est affirmé à la p. 19), et la foi persistante de ces dernières dans la capacité du sport de haut niveau à surmonter *in fine*, graduellement mais jamais brusquement, les schèmes de pensée racistes.

L'introduction semble parfois surdéterminée par la focalisation sur «le corps noir» comme lieu et enjeu d'un combat pour la dignité (essentiellement masculine) au point d'oublier quelques précisions contextuelles importantes. Ainsi, la période qui suivit le retrait des troupes fédérales des anciens États confédérés (1877) n'est pas seulement une «violente réaction des suprémacistes blancs» (p. 13) à l'expérience de la Reconstruction, mais aussi le résultat d'un compromis entre les partis républicain et démocrate pour abandonner les citoyens noirs du Sud aux autorités de leurs États. En effet, le combat que menaient aussi bien B.T. Washington, en pariant sur une réussite économique d'acteurs noirs en apparence apolitiques, que W.E.B. DuBois en poursuivant simultanément une stratégie juridique offensive et le pari de démontrer l'égalité intellectuelle entre élites blanches et noires américaines (*le Talented Tenth*), était avant tout destiné à regagner le droit de vote des hommes noirs dans leur pays. Ce combat ne pouvait être gagné sans faire prévaloir un sens de la dignité personnelle sur les caricatures des spectacles de *Minstrel Shows*, très largement diffusées dans tout le pays depuis les années 1830, revitalisées dès les années 1870 pour justifier la privation des droits civiques, et d'autant plus destructrices qu'elles étaient en partie intériorisées par une bourgeoisie noire qui, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, voulait se démarquer de l'héritage culturel de l'esclavage. DuBois le dit clairement dans son éditorial «Returning Soldiers» (*The Crisis*, mai 1919) alors que cet imaginaire ne fait l'objet que de la note 14, p. 30, qui le relie judicieusement à la théorie d'E. Goffman sur le retournement des stigmatés mais sans donner à comprendre la portée politique redoutable de ces stéréotypes, pourtant indissociables à la fois de la politisation des corps noirs et de la réduction jusqu'à nos jours des Américains et Américaines noires à une corporéité muette sur laquelle projeter des fantasmes de tous ordres. L'accent mis sur le corps au nom de «la quasi-impossibilité des Africains-Américains à se faire entendre par la parole pour obtenir justice» (p. 16) pourrait être compris comme un constat de l'inefficacité d'un élitisme intellectuel et artistique, alors que cette «“discipline” du corps [comme] politique de libération et non pas de coercition» (n. 15, p. 19) et «forme non-verbale de prise de parole» (p. 16) se poursuivait en parallèle et en soutien des combats menés par Langston Hughes ou par DuBois, qui affronta en mars 1929 le théoricien eugéniste Lothrop Stoddard dans une joute sur l'infériorité intellectuelle présumée des Noirs, présentée comme

un match de boxe. Les chapitres développant l'acharnement d'E. Henderson et de ses anciens élèves à faire de l'excellence sportive noire une preuve de rectitude morale et de force de caractère ou lors de la lutte pour la déségrégation des espaces de jeux de Washington démontrent d'ailleurs que la mise en visibilité, d'une part, de corps noirs harmonieux et auto-disciplinés selon les croyances morales et les normes esthétiques de l'époque et, d'autre part, d'une excellence intellectuelle et artistique noire à partir des années 1920, peut se comprendre comme une combinaison de stratégies servant le même objectif. Quant à la supériorité fantasmée de l'athlète noir sur l'intellectuel noir engagé dans la lutte contre le préjugé raciste, dont E. Henderson se fit l'un des chantres en célébrant la performance sportive comme élément d'une nouvelle religion civique américaine, on aurait pu la voir nuancer avec plus de conviction.

L'urgence du combat pour la réintégration des hommes noirs dans leur statut d'électeurs et le recours au sport comme stratégie viriliste pour mener ce combat de manière moins frontale qu'un DuBois ou un Garvey, même après la ratification en 1920 du 19<sup>e</sup> amendement, permettent de mieux comprendre l'absence quasi-totale des femmes dans cette réflexion sur les droits civiques, ces dernières ayant joué un rôle majeur dans d'autres espaces publics ou semi-publics, mais étant exclues des projecteurs destinés aux exploits sportifs, comme leurs homologues blanches jusqu'aux années 1970. On pourrait toutefois mentionner la joueuse de baseball professionnelle Toni Stone, qui jouait dans des équipes masculines et s'illustra dans l'équipe des Indianapolis Clowns en 1953 – mais là encore, dans le cadre ségrégué de la Negro American League.

La conclusion, fermement axée sur la notion de perfectionnement de soi mais consciente des limites d'une politique d'autodiscipline fonctionnant en vase clos dans un groupe impuissant à transformer l'ordre racial et donc social, est sans doute la partie la plus convaincante de l'ouvrage. Ces synthèses particulièrement pertinentes pour les non-spécialistes méritent le dernier mot : « l'élévation de soi et du groupe a été une constante des modes de socialisation et de politisation dans la communauté noire américaine jusqu'à nos jours » (p. 332) ; « bien qu'elle ait historiquement varié selon l'âge, la classe et le genre des individus concernés, l'élévation de la race a toujours eu pour but d'opposer l'excellence au mépris afin de construire la fierté des siens tout en imposant le respect aux autres et *in fine* la justice pour tous » (p. 334).

Cécile COQUET-MOKOKO

UVSQ (Centre d'Histoire Culturelle des Sociétés Contemporaines)

**ELSA DEVIENNE,**

*La Ruée vers le sable. Une histoire  
environnementale des plages de Los Angeles  
au xx<sup>e</sup> siècle,*

Paris, Éditions de la Sorbonne, 2020, 288 p.,  
ISBN 979-10-351-0524-2

Comment ne pas commencer la recension de cette « histoire environnementale » par sa conclusion ? À la p. 248, nous pouvons lire en effet la phrase suivante : « Dans un domaine – l'histoire environnementale – qui a tendance à se focaliser excessivement sur les récits des catastrophes dites “naturelles”, l'histoire de la construction des vastes plages de Los Angeles offre un contrepoint rafraîchissant : cette altération majeure de l'environnement a eu des conséquences positives pour la population sans pour autant créer de désastre écologique majeur ». Or la page de couverture aurait donné l'impression que l'ouvrage allait démontrer tout le contraire : un alignement de derricks noirs borde une plage quasi-déserte où seul un baigneur affronte une mer tout aussi noire, le cliché datant de 1956. Partir de cette



image nauséabonde pour aboutir à une conclusion rafraîchissante, tel est le défi auquel Elsa Devienne s'est confrontée. C'est dire que son travail présente un intérêt évident, non seulement par cette rupture avec l'historiographie dominante mais aussi par le choix de l'objet d'études et son traitement : la plage. Cette étendue de sable n'est pas ici considérée dans sa seule fonction de loisir balnéaire, comme elle l'a été dans la majorité des travaux qui l'abordent, mais dans ses relations avec un contexte spatial proche, local et régional : une ville et pas n'importe laquelle, Los Angeles. Cette « histoire environnementale d'un littoral urbanisé » soulève plusieurs questions développées dans six chapitres agencés dans une approche chronologique : comment les plages ont-elles été pensées et aménagées pour et en fonction des désirs des citoyens ? Quelles ont été les conséquences écologiques, sociales et culturelles de ces interventions répétées sur l'environnement ? Comment les habitants et habitantes de Los Angeles, dans leur diversité sociologique, raciale, ethnique et culturelle, se sont-ils partagé et disputé cet espace convoité ? Qui a accès à la plage et qui en est exclu ?

Le traitement de ces questions fait appel à de larges incursions dans les domaines technique, scientifique, culturel, politique, économique et social que l'on peut concrètement saisir à travers les transformations physiques de l'environnement, les programmes d'aménagement de la nature, les interventions des experts qui en sont à l'origine, les perceptions qui sous-tendent ces opérations et le rapport des populations à leur environnement. E. Devienne fait reposer ces changements sur ce qu'elle appelle un lobby des plages composé d'élites locales, d'ingénieurs, de scientifiques, d'hommes d'affaires et d'administrateurs dont le but est de sauver dès les années 1920 cet espace de l'érosion, la pollution, la saleté, des nuisances industrielles ainsi que de la dégradation des zones foraines. Ce lobby est notamment à la base d'une véritable science du littoral qui impose ses normes et dicte la marche à suivre dans les aménagements et les interventions. Le point le plus intéressant dans cette politique balnéaire est certainement le rachat des plages par les autorités publiques des mains de propriétaires privés afin de les mettre à disposition de la population. Elles font ensuite l'objet de nettoyages, d'un élargissement artificiel ainsi que d'un accès facilité pour l'automobile à un moment où les banlieues s'affirment comme un pilier des nouvelles attentes de la famille nucléaire de la classe moyenne blanche. Cette modernisation balnéaire se traduit donc par une mainmise publique actionnée par l'État de Californie, le comté et la ville de Los Angeles, et trouve son achèvement dans les années 1960 qui voient la plage devenir un lieu patriotique et mythique par excellence, un véritable symbole de l'*American way of life* grâce auquel le loisir assoit son importance dans les préoccupations des populations.

Ces accomplissements se heurtent à plusieurs défis de taille. Ils doivent d'abord faire face à un afflux constant de nouveaux baigneurs, qui traduit l'attractivité de Los Angeles sur le plan économique, la population y explosant littéralement durant la Seconde Guerre mondiale mais surtout après-guerre. La maîtrise de cette ruée vers le sable est difficilement acquise. Car au paramètre quantitatif qui entraîne une incessante course aux nouveaux aménagements s'ajoutent des facteurs sociaux, raciaux et culturels qui bouleversent à terme la perception de la plage dans l'imaginaire californien. Par accès public à la plage, il faut entendre surtout les populations dites respectables, « la famille blanche de la classe moyenne », celles jugées « indésirables », ayant pour noms les jeunes, les classes populaires, les homosexuels, les minorités ethniques et raciales, sont peu à peu rejetées par différentes mesures. La destruction des jeux de loisirs qui leur étaient destinés en est la concrétisation la plus claire. Les remplace « l'univers chic de la plaisance » où l'aspect économique est privilégié.

La mainmise blanche et financièrement aisée est aussi concomitante d'une révolution des corps qui donne sa pleine mesure à l'imaginaire californien. Les cultures corporelles s'affirment comme un élément central dans l'utilisation de la plage. Les corps jeunes, musclés et bronzés – surfeurs, bodybuilders ou autres athlètes, hommes et femmes confondus – alimentent les désirs les plus fous autant que les moqueries les plus viles. Le corps devient un objet de présentation de soi autant que d'exposition et d'imitation. Amplifiés par le cinéma hollywoodien, les noms de Malibu, Venice ou Santa Monica activent la définition de nouveaux canons de la beauté et de modèles de perfection corporelle. C'est ce qui contribue certainement à leur renommée planétaire. Avec la fin des années 1960 s'ouvre une nouvelle page dans l'histoire des plages que l'autrice n'hésite pas à appeler un reflux. Deux types d'assauts convergent vers la remise en cause de cet idéal balnéaire : d'un côté, les nouvelles associations environnementalistes issues des mouvements sociaux des années 1960, beaucoup plus radicales dans leurs objectifs, et de l'autre les associations de propriétaires immobiliers inquiets de la croissance démographique et des aménagements proposés pour accueillir les nouveaux arrivants. Si ces groupements sont contradictoires dans leurs fondements sociologiques, ils se rejoignent dans leur volonté de combattre les atteintes écologiques qui commencent à mettre à mal le littoral californien.

Même si c'est une nouvelle histoire qui débute, il n'en reste pas moins que pendant plus de trois décennies la plage californienne suscite des réflexions très novatrices sur son usage et ses représentations dans la société américaine. E. Devienne réussit magistralement à dérouler un récit où l'action humaine n'est pas à dénoncer dans son intégralité. Si la notion d'anthropocène alimente aujourd'hui des débats très vifs, l'historienne défend l'idée que tout n'est pas à rejeter dans la politique balnéaire telle qu'elle est mise en place à Los Angeles. Son ouvrage démontre les effets positifs autant que négatifs de ses (ré)aménagements successifs à moyen terme. L'espace quel qu'il soit est l'objet d'enjeux et de rapports de force. Il répond à des attentes qui façonnent des aspirations sociales, culturelles, économiques, politiques, ethniques, mais il joue aussi sa propre partition eu égard à ses spécificités physiques, naturelles et biologiques. E. Devienne s'emploie avec bonheur à décortiquer les différentes et mouvantes configurations qui agissent sur un milieu donné à des moments donnés. Qui plus est, elle rend accessible à un public francophone des histoires trop souvent réservées à d'autres publics.

Laurent Tissor  
Université de Neuchâtel

**JULIETTE DUMONT, ANAÏS FLÉCHET, MÔNICA  
PIMENTA VELLOSO (ÉD.),**  
*Histoire culturelle du Brésil, XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles,*  
Paris, Éditions de l'IHEAL, 2019, 360 p.,  
ISBN 978-2-91531-070-2

La simple parution d'un livre sur l'histoire du Brésil en français avec des auteurs brésiliens et français est, en soi, à saluer. Le grand public intéressé par l'histoire d'un autre pays a du mal à trouver dans sa propre langue des lectures qui ne soient pas superficielles et stéréotypées. Le livre dirigé par Juliette Dumont, Anaïs Fléchet et Mônica Velloso remplit ce rôle, en offrant au lecteur francophone treize essais de qualité. Pour le monde académique, le livre a le mérite de favoriser le dialogue entre un regard intérieur et un regard extérieur, ce qui se fait encore de manière limitée. Dans la préface, P. Ory donne le ton : l'histoire doit prendre au sérieux les représentations que les sociétés se font d'elles-mêmes, ce qui se « prouve » à travers

les pratiques. L'ouvrage se propose d'offrir un panorama de l'histoire culturelle au Brésil – bien que certains articles échappent à cette stricte caractérisation – entre pratiques et représentations, tout en restant dans le cadre plus large de l'histoire de la culture. Les essais portent principalement sur trois moments clés (la naissance de la nation, le modernisme et la dictature militaire) et sont répartis autour de quatre thèmes : la spécificité d'une histoire culturelle brésilienne, le modernisme, les rapports entre culture et politique et les circulations et transferts.

J. Leenhardt examine d'abord les stratégies méthodologiques de Gilberto Freyre dans l'écriture de ses œuvres, qui font de lui un véritable précurseur de ce que l'on appellera la « Nouvelle Histoire ». Il identifie trois thèmes qui animent les choix de Freyre : identité nationale et question raciale, tradition et modernité, et une écriture entre sciences sociales et littérature. Le premier pas vers l'histoire culturelle y serait préfiguré. M. Napolitano propose ensuite un bilan de l'histoire culturelle au Brésil, dont il prévient prudemment qu'il s'agit d'une première ébauche. Le texte se concentre principalement sur São Paulo, ce qui est compréhensible compte tenu de l'insertion institutionnelle de l'auteur et du poids de cet État. Cependant, la centralité de la figure de Sandra Jatahy Pesavento se perd. Pendant les décennies 1990 et 2000, elle a non seulement été la leader incontestée de la diffusion, organisation et institutionnalisation du champ, mais a également produit un travail théorique et appliqué qui reste une référence.

L'article d'O. Compagnon attire l'attention sur l'impact de la Première Guerre mondiale sur l'émergence du mouvement moderniste brésilien. À partir de textes et d'images, il montre comment la guerre était ancrée dans l'imaginaire des intellectuels et des artistes de l'époque. M.P. Velloso écrit sur le rôle de la femme moderniste, plus précisément sur Eugenia Moreira. Avec sa coupe de cheveux à la garçonne, son style de vie libertaire et son militantisme communiste, elle révèle un autre aspect peu étudié du mouvement. I. Lustosa traite d'un curieux désintérêt de la part des modernistes envers la culture venue des États-Unis et, pour cela, elle suit la trajectoire de deux intellectuels qui font exception, Monteiro Lobato et Anísio Teixeira. Sans faire partie du bloc « Modernisme », l'article de S. Capanema sur le marin noir João Cândido qui en 1910 était l'un des leaders de la *Revolta da Chibata*, apporte la perspective de classe et de race qui aide à peindre cette période marquée par la « question sociale » et la fondation en 1922 du Parti communiste. Le texte ne s'arrête pas à la révolte et suit la dispute sur la mémoire de « l'Amiral Noir » jusqu'à nos jours. Il a donc été inclus dans le bloc « Culture et politique ».

Les trois essais suivants se concentrent sur la période autour de la dictature militaire. Celui de D. Cunha montre comment des intellectuels conservateurs, dans l'Académie brésilienne des lettres et le Conseil fédéral de la culture, ont cherché à renforcer l'idée d'une culture brésilienne harmonieuse et d'unité dans la diversité. M. Villaça se concentre sur la figure charismatique de Glauber Rocha, qui a navigué entre le révolutionnaire et l'apocalyptique. L'article de R. Patriota suit le théâtre politique de São Paulo des années 1950 aux années 1970 et analyse la pièce *Un Cri suspenso dans les airs*, de Gianfrancesco Guarnieri (1973). Glauber et Guarnieri ont vécu le dilemme des artistes de l'époque entre un art esthétiquement révolutionnaire et un contenu au service de la révolution. Sans exiger que le livre couvre tous les aspects de la période, il me vient à l'esprit que les années 1970 ont également été riches en nouvelles perspectives pour comprendre la politique au-delà du thème de la révolution.

Enfin, le bloc « Circulations et transferts » débute par une étude de M. Morel sur l'abbé de Pradt qui défendait le caractère inévitable de l'indépendance brésilienne, alors que les élites luso-brésiennes, jusqu'à la veille de la séparation, privilégiaient le maintien de l'empire portugais. Cette analyse est proche de celle de S. Rozeaux qui défend l'originalité irréductible du romantisme brésilien, fondée sur ses relations problématiques et ambiguës avec l'Europe. La faiblesse du marché culturel a conduit les artistes à dépendre de l'État et à prendre leurs distances envers les caractéristiques révolutionnaires ou anarchiques des romantismes européens. L'émergence de la nation et d'une « culture nationale » est ainsi marquée par l'ambiguïté entre tradition et modernité. Celle-ci apparaît dans un autre registre dans les articles de J. Dumont et A. Fléchet. Il s'agit de la construction de l'image que l'on veut projeter de soi vers l'Autre. J. Dumont montre que la diplomatie culturelle brésilienne des années 1920 et 1930 est restée prisonnière de l'idée européenne de « civilisation », incompatible avec les composantes indigènes et africaines de la société. A. Fléchet traite de la difficulté des diplomates brésiliens à intégrer la musique populaire urbaine. La samba n'est mise à l'ordre du jour que dans les années 1970. L'autrice se demande si le décalage entre la politique intérieure de l'armée et sa politique étrangère est dû à une relative autonomie de la diplomatie brésilienne ou à la volonté de vendre une image libérale. Il me semble que dans ce cas l'économie a pris le pas sur l'idéologie : la musique populaire brésilienne fait vendre.

Comme tout recueil, l'ouvrage présente des variations de qualité parmi ses articles, mais surmonte le défi du genre : maintenir la cohérence du projet. Si j'ai pointé ici et là quelques faiblesses ou absences, c'est presque par scrupule académique. En définitive, le livre a le mérite de tenir son double rôle : il diffuse auprès d'un public francophone des visions plus nuancées de la société brésilienne et promeut le dialogue savant entre les deux rives de l'Atlantique, un dialogue qui, comme l'analyse le livre lui-même, a une longue histoire.

Antonio HERCULANO LOPES  
Fundação Casa de Rui Barbosa

**MATHILDE AYCARD, PIERRE VALLAUD,**

*Salò, l'agonie du fascisme,*

Paris, Fayard, 2018, 320 p.,

ISBN 978-2-213-67115-4

Mathilde Aycard et Pierre Vallaud proposent une histoire du chapitre final du fascisme italien, celui de l'éphémère République de Salò (RSI), un État fantoche voulu par Hitler et installé dans le nord de l'Italie qui, entre l'automne 1943 et le printemps 1945, représenta le dernier rempart de Mussolini et du noyau le plus fanatisé des collaborationnistes italiens, avant la défaite des forces de l'Axe. La période 1943-1945 marque un tournant dramatique dans l'histoire de l'Italie contemporaine. La déposition de Mussolini, la désintégration du régime fasciste, la capitulation de l'armée, l'effondrement de l'État et le début d'une guerre sanglante et complexe – de libération, civile et de classe – entre les forces nazi-fascistes d'un côté et les Alliés de l'autre, représentent autant de points de non-retour vers la fondation d'un nouveau pays républicain, antifasciste et démocratique. La question de la République de Salò, en même temps chant du cygne du régime et laboratoire idéologique pour la droite néofasciste de l'après-guerre, a su franchir les frontières de l'historiographie italienne et interroger récemment nombre d'historiens français, en parallèle de l'essor de nouvelles études sur le régime de Vichy (voir par exemple

F. Le Moal, *Histoire du fascisme*, Paris 2018). Les auteurs visent à s'inscrire dans ce renouvellement. À en juger par les publications précédentes, ce volume représente également l'aboutissement d'une longue collaboration éditoriale. Pendant la décennie 2008-2018, les deux auteurs ont écrit huit livres, parmi lesquels une histoire du III<sup>e</sup> Reich. Derrière cette production, il est aisé de retrouver l'intérêt de P. Vallaud pour les relations internationales (qu'il enseigne à l'université Saint-Joseph de Beyrouth), les guerres et les régimes autoritaires du XX<sup>e</sup> siècle. Dans le sillon de cet effort historiographique, *Salò, l'agonie du fascisme* se propose d'offrir au lecteur une vision d'ensemble sur un chapitre peu connu de l'histoire des totalitarismes.

Cependant, la structure de l'ouvrage semble contredire ces prémisses. En effet, en dépit du titre, les 600 jours de la République de Salò ne font l'objet que des deux derniers chapitres où sont retracés, de manière assez fragmentaire, sa genèse, son organisation, son action et ses événements marquants. Les deux premiers chapitres, soit environ 150 pages sur 300, sont consacrés à la chute de Mussolini, en juillet 1943, et à la période de transition des pouvoirs qui aboutit à la capitulation militaire de l'Italie face aux Alliés, proclamée le 8 septembre. La perspective adoptée suscite également quelques perplexités. En choisissant une structure purement chronologique, les auteurs renoncent dès le début à proposer une véritable problématique. On constate l'absence d'une conclusion et le remplacement de l'introduction par la chronique d'un épisode politico-judiciaire, symbolique mais isolé (la condamnation à mort des fascistes ayant voté la destitution de Mussolini, dont Galeazzo Ciano, gendre du Duce). Cela amène à une narration événementielle, où la précision et la richesse des détails se font au détriment de la cohésion interne et de l'unité des thématiques. Le nouvel essor de l'antisémitisme fasciste, par exemple, est traité en plusieurs sous-chapitres éparpillés, chacun jugeant différemment les responsabilités de Mussolini. En revanche, on peut s'interroger sur l'utilité de dédier sept pages à une question marginale comme le recrutement d'Otto Skorzeny, chef du commando allemand censé libérer Mussolini en octobre 1943, ou encore d'occuper quatre pages avec la retranscription intégrale du Document de Vérone, la « constitution » de la RSI, qui aurait pu faire l'objet d'une annexe. Strictement lié à cette approche méthodologique est le choix de privilégier les événements politico-militaires et de focaliser l'attention sur une galerie de personnages pittoresques, souvent issus de l'entourage familial de Benito Mussolini. Cela conduit à plusieurs distorsions. L'histoire de la RSI apparaît comme le champ de bataille d'une minorité qui agit et d'une majorité qui s'agite. L'omniprésence du Duce pousse à l'arrière-plan les acteurs collectifs et les forces sociales, par exemple les oppositions antifascistes. En même temps, l'insistance sur son caractère de « marionnette » d'Hitler et sur la sphère privée finit par provoquer un effet déculpabilisant, en minimisant les responsabilités du dictateur italien. Parfois, on a l'impression de lire un roman, ou plutôt la tragicomédie familiale du clan Mussolini : le penchant des auteurs pour les détails romanesques et les anecdotes, l'abondance de points d'exclamation et l'adoption d'un registre théâtralisant renforcent ce sentiment.

Ces bémols sont d'autant plus regrettables que l'ouvrage présente d'indéniables points de force, dans la forme comme dans le contenu. Le style se distingue par un rythme serré, par un lexique précis et par une narration limpide et captivante. Le paratexte est également soigné, en particulier les cartes historiques. La bibliographie, riche et actualisée, montre une grande maîtrise du sujet, même si un classement plus systématique aurait permis au lecteur de mieux s'orienter parmi les ouvrages

historiographiques, les sources de l'époque et des textes douteux comme ceux de Giampaolo Pansa. Si le travail de M. Aycard et P. Vallaud ne répond que d'assez loin aux exigences des historiens et des universitaires, il promet de satisfaire la soif de connaissance du grand public et de le rapprocher d'un sujet encore largement méconnu.

Martino OPPIZZI  
École française de Rome

**ANNE-SOPHIE ANGLARET,**  
*Au service du maréchal? La Légion française  
des combattants, 1940-1944,*  
Paris, CNRS Éditions, 2023, 336 p.,  
ISBN 978-2-271-13723-4

Malgré sa taille imposante, la Légion française des combattants n'a pas attiré l'attention de beaucoup d'historiens. Comme le rappelle Anne-Sophie Anglaret dans cet ouvrage issu de sa thèse, la Légion fut pourtant « le seul mouvement de masse » (p. 11) de Vichy, avec 1,1 million de membres dans la seule zone sud, et 1,4 million dans l'ensemble des territoires placés sous l'autorité du maréchal. Sa création à l'été 1940 répondait à deux objectifs : il s'agissait à la fois de fédérer le mouvement combattant issu de l'entre-deux-guerres et de servir de courroie de transmission entre le régime et les Français. Si le premier fut rempli, au moins temporairement, le second s'avéra bien plus difficile, la Légion pâtissant d'un manque d'influence chronique au sein de l'appareil d'État. Alors même qu'elle consacre la plupart de ses revenus à disséminer la propagande du régime, on lui préfère après le retour au pouvoir de Laval la Milice, issue de la scission de son propre service d'ordre. Paradoxalement, c'est à leur inaptitude politique que les Légionnaires devront après l'été 1944 la relative bienveillance des libérateurs, qui ne poursuivent pas la grande majorité d'entre eux, même si l'organisation elle-même fut promptement dissoute. Elle était alors déjà, en fait, dans un état de déliquescence avancée, ayant souffert dès sa création du fossé entre ses ambitions affichées – être tant « l'instrument du gouvernement » (p. 306) dans la société française que le relais des revendications de ses membres – et son influence réelle, limitée voire inexistante. *Au service du maréchal?* offre une histoire résolument sociale de la Légion, qui complète l'approche plus politique et institutionnelle d'autres historiens comme J.-P. Cointet, grâce à l'exploitation fine d'archives provenant des sections de plusieurs départements (Haute-Vienne, Hautes-Alpes, Tarn-et-Garonne) et de Limoges. La Légion est abordée en tant que fenêtre privilégiée sur la société française dans son ensemble, ce que permet le « maillage géographique très fin » de ses sections (p. 17). À travers l'étude de ce groupe, l'autrice cherche donc à renouveler un débat historiographique relativement ancien sur le degré de soutien des Français au régime, et à Pétain plus particulièrement.

La Légion a en effet longtemps été mise en exergue par ceux qui défendent l'idée d'un « maréchalisme » de la société française durant la guerre, sa taille importante servant de preuve de l'attachement profond que ses adhérents auraient prétendument ressenti pour leur ancien commandant. Plusieurs points nuancent fortement cette idée. Tout d'abord, le succès relatif de la Légion ne s'explique pas uniquement par la popularité du maréchal ; l'organisation s'appuie sur des structures, des sociabilités et une rhétorique qui plongent leurs racines dans le mouvement combattant de l'entre-deux-guerres et qu'elle ne fait que prolonger et rediriger. Nombre de Légionnaires

considèrent leur groupe avant tout comme un moyen de perpétuer la mémoire de leur service et de défendre les avantages catégoriels auxquels ils ont droit et « rien n'atteste une omniprésence de la politique » (p. 189) dans le fonctionnement routinier des sections. L'ouvrage souligne par ailleurs le faible investissement que représente une adhésion à la Légion, qui se limite le plus souvent à quelques réunions et cérémonies s'inscrivant encore plus dans le prolongement du mouvement combattant d'avant 1940 que dans un nouveau culte de la personnalité. Enfin, loin de transcender les divisions partisans, le groupe est clairement ancré à droite ; ainsi, les anciens cadres du Parti social français et de l'Union nationale des combattants « pèsent d'un poids sans commune mesure avec leur implantation locale » lors de sa création (p. 90).

C'est ce constat de la proximité de la Légion avec les milieux de droite qui amène A.-S. Anglaret à intervenir dans un débat connexe, celui-ci sur les « origines républicaines de Vichy ». À rebours d'historiens comme A. Prost ou S. Bernstein qui soulignent « la solide implantation des principes républicains » en France et voient des mouvements de masse comme celui des anciens combattants ou le PSF comme des « remparts républicains » contre le fascisme (p. 21), elle met en avant la part importante que les Légionnaires, issus pour la plupart de ce même mouvement combattant, jouent « dans une organisation profondément marquée par le caractère antidémocratique d'un régime dont elle doit faire la propagande » (p. 91). Le fait que « les anciens combattants ne ressentent pas, majoritairement, le passage à la Légion comme une impossibilité » ou une « rupture », mais plutôt comme étant dans le « droit fil » de certains épisodes de politisation de l'entre-deux-guerres (p. 145-146), amène à remettre en question l'idée selon laquelle il existerait une « allergie française au fascisme ». L'exemple du discours tout à la fois antirépublicain, antisémite, antigaulliste et anticommuniste des publications de la Légion est particulièrement parlant puisque, loin d'être une nouveauté, il fait écho à plusieurs thèmes déjà présents dans la rhétorique du mouvement combattant d'avant-guerre. A.-S. Anglaret rejoint ici les conclusions de C. Millington, qui a mis en évidence les nombreux contacts de ce mouvement avec des organisations fascistes ou assimilées avant 1940.

Ce livre s'appuie donc sur un travail d'archives remarquable pour soutenir deux thèses : d'une part, les activités de la Légion ne reflètent pas nécessairement un enthousiasme prononcé pour le maréchal et, d'autre part, les Légionnaires forment « la base d'une organisation autoritaire et hiérarchisée qui pousse à mettre en doute une imprégnation républicaine générale de la société française avant 1940 » (p. 307). On ne peut que regretter que l'auteur n'ait pas poussé cette analyse encore plus loin, car même si ces deux affirmations ne sont pas irréconciliables, elles n'en restent pas moins potentiellement contradictoires, la première supposant une vision faible du rôle de la Légion sous Vichy et la seconde une vision forte. Cette tension émerge clairement dans le chapitre traitant de la déliquescence du groupe à partir de 1943, où on lit que « [l]a fonte des effectifs ne peut [...] être interprétée *a priori* comme la conséquence d'une désapprobation univoque » envers l'affaiblissement du maréchal et la montée en puissance d'un pouvoir plus collaborateur et répressif incarné par Laval, car « si l'entrée à la Légion ne signale pas forcément un accord profond avec l'action du gouvernement, ou même la personne de son chef, le fait d'y demeurer ou d'en partir n'équivaut pas davantage à une prise de position claire sur la tendance de plus en plus collaboratrice du régime » (p. 249). Si cette phrase équivoque peut s'interpréter comme un rappel salutaire de la complexité du travail d'historien, elle peut aussi amener à s'interroger sur la portée des conclusions à tirer de cette étude.

Car si l'adhésion de la plupart des Légionnaires s'inscrivait d'abord dans la défense des droits catégoriels et n'impliquait pas un investissement personnel prononcé, on peut en conclure qu'il était possible d'adhérer à la Légion sans pour autant vouer un soutien indéfectible au régime et en conséquence que la plupart de ses membres n'étaient pas forcément des fascistes en puissance. Plutôt que de vouloir à tout prix placer la Légion dans une catégorie ou une autre, A.-S. Anglaret a donc raison d'insister avant tout sur la façon dont cette organisation révèle les continuités qui pouvaient exister entre l'avant et l'après 1940. Ce rejet de toute interprétation binaire promet de renouveler un débat vieux désormais de plusieurs décennies.

Olivier BURTIN  
Université de Picardie Jules Verne

**FRANZISKA EXELER,**  
*Ghosts of War. Nazi Occupation  
and Its Aftermath in Soviet Belarus,*  
Ithaca, Cornell University Press, 2022, 344 p.,  
ISBN 978-1-5017-6273-4

L'histoire du nazisme a été profondément renouvelée par les grandes avancées des années 1990 et 2000, lorsque l'ouverture des archives à l'Est a rendu possible la réalisation de nombreuses études de cas sur l'Est occupé, la guerre à l'Est, la violence nazie.

Par rapport à ces travaux, souvent remarquables, fondés d'abord sur des archives allemandes, Franziska Exeler opère un double décentrement. Le premier consiste à mobiliser prioritairement des archives soviétiques, même si les sources allemandes ne sont pas négligées. Le second réside dans la volonté d'enjamber la frontière classique de la fin de la guerre afin de proposer une histoire globale de la guerre et de ses séquelles dans l'une des républiques occidentales de l'URSS typiques des zones frontalières (*borderlands*) qui font l'objet depuis quelque temps de nombreuses recherches (notamment O. Bartov, E.D. Weitz (éd.), *Shatterzone of Empires*, Bloomington 2013). Disons-le d'emblée, le pari est réussi. Croisant les historiographies du nazisme et du stalinisme, attentive aux contours flous d'un espace ethniquement mêlé et mouvant, F. Exeler mêle efficacement les différentes échelles d'analyse pour situer l'histoire de la Biélorussie dans le contexte plus général de l'histoire de l'Est européen, de l'Union soviétique et de la Seconde Guerre mondiale. Les éclairages par en haut vont de pair avec le suivi biographique d'une dizaine de personnages ordinaires, juifs, Polonais, Biélorusses, dont l'histoire restitue pleinement l'extrême violence de l'occupation allemande. Entre 1,7 et 2,1 millions de Biélorusses n'y ont en effet pas survécu, soit de 19 à 22% de la population totale. En 1946, un journaliste américain qui arpente, effaré, la Biélorussie ne peut se la représenter autrement que comme le territoire le plus dévasté au monde. De fait, la plupart des villes sont en ruines, 9 200 villages ont été rasés.

Une grande qualité de l'ouvrage est son constant souci de la nuance. La première vague de tueries dont sont victimes les juifs après le 22 juin 1941 fait l'objet d'une analyse particulièrement circonstanciée. Au lendemain immédiat de l'invasion allemande, les violences n'impliquent pas seulement les commandos de tueurs, notamment les groupes d'intervention (*Einsatzgruppen*). Des villageois, des voisins se livrent à de nombreux pogroms, notamment dans la région de Bialystok, majoritairement peuplée de Polonais. Celui de Jedwabne est le plus connu. D'autres pogroms surviennent dans le reste de la Biélorussie occidentale, mais avec une intensité moindre. Pour en rendre compte, F. Exeler privilégie une analyse multifactorielle, soulignant au passage



combien lui semble réductrice la thèse de la double occupation, selon laquelle les auteurs de violence auraient été motivés par un sentiment de vengeance contre les juifs, rendus responsables de la violente répression qui a prévalu dans les territoires polonais orientaux rattachés à l'URSS au lendemain du pacte germano-soviétique. Elle rappelle en effet que les citoyens de sa partie orientale, soviétique depuis l'établissement du régime, ont tout autant, voire davantage subi la violence stalinienne. Or, à l'est de la Biélorussie, il n'y a pas eu de violence pogromique. F. Exeler préfère contextualiser les tueries dont sont victimes les juifs dans un panorama plus large intégrant également les pays baltes et l'Ukraine. Si elle tente malgré tout de mettre en évidence un facteur favorisant les violences antisémites, c'est la présence de mouvements nationalistes extrémistes telles que la droite radicale polonaise ou le mouvement nationaliste ukrainien. L'absence d'une mouvance nationaliste équivalente en Biélorussie apparaît donc comme un élément important pour y cerner le degré plus limité des violences antisémites, y compris à l'Ouest, à l'exception de la région extrême-occidentale de Bialystok.

L'implication de Biélorusses dans les atrocités perpétrées contre les juifs est néanmoins une réalité. Certaines pages du livre sont particulièrement terrifiantes, notamment celles évoquant le massacre, le 10 août 1941, de la population juive masculine de David-Gorodok, un gros bourg dans la région marécageuse du Pripiat. Le 1<sup>er</sup> régiment de cavalerie SS est assisté par les policiers locaux dans son entreprise génocidaire. Une partie des habitants participe également aux violences, précédées de nombreux pillages. Emprisonnées par le maire de la ville, des femmes juives sont violées avant d'être assassinées. Dans les jours qui suivent, les policiers locaux et des habitants font la chasse aux juifs qui se sont cachés. Ceux qui sont débusqués sont torturés à mort. Des enfants sont coupés en morceaux sur la place du village. À l'instar d'autres études, *Ghosts of War* nous montre une violence de proximité, à hauteur de poings et de haches, où l'on supplicie son voisin (Voir également O. Bartov, *Anatomie d'un génocide*, Paris 2021). Au-delà de la phase initiale, l'ouvrage évoque plus rapidement, peut-être un peu trop brièvement, les phases ultérieures de l'extermination des juifs, notamment les liquidations de ghettos de 1942 et 1943.

À l'échelle de la Biélorussie dans son ensemble, F. Exeler fait le portrait d'une population confrontée à des *choiceless choices*, tant l'occupation plonge la plupart des habitants dans des situations extrêmes qui ne présentent aucune réelle échappatoire. Les différentes facettes de l'existence biélorusse sont d'autant plus finement rendues qu'un chapitre introductif a retracé l'histoire complexe de la Biélorussie depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, faisant de ce territoire une entité paradoxale à la veille de l'invasion allemande. S'il ne faut pas surestimer les différences entre l'Est plus anciennement soviétique et l'Ouest récemment annexé, l'ensemble de la Biélorussie a été relativement peu marqué par les effets industrialisants des plans quinquennaux. Beaucoup de villages des régions forestières ou marécageuses restent largement isolés. Les sentiments religieux perdurent, même chez des membres du parti. Des petits marchés paysans continuent de fonctionner, même après la collectivisation. Le régime ne bénéficie d'un certain ancrage que dans l'Est de la république, avant tout dans les segments juvéniles et urbains de la population. À l'Ouest, la réalité sociale est très segmentée; Polonais, Biélorusses et juifs cohabitent sans véritablement se croiser. Ces mondes assez divers sont submergés par la violence extrême de la guerre et de l'occupation. 700 000 soldats soviétiques biélorusses meurent sur le front ou dans les camps de prisonniers allemands. 380 000 travailleurs forcés sont

envoyés en Allemagne, parmi eux de nombreuses femmes. De nombreuses autres, juives et non juives, sont victimes de violences sexuelles. L'exploitation sexuelle prend également la forme des bordels militaires, alors que bien des serveuses, dans les bars, sont obligées de se prostituer. Plus de 300 000 villageois sont assassinés dans le cadre des opérations antipartisans. Dans ce contexte d'exception, les choix individuels s'avèrent lourds de conséquence.

Une minorité de Biélorusses choisit la voie de la collaboration, quelque 150 000 personnes, policiers locaux et chefs de village notamment, un engagement dont les motivations sont diverses. À l'opposé, les partisans, après un démarrage difficile, voient leur nombre augmenter à partir du printemps 1942, moins sous l'effet du pilotage moscovite qu'en réaction à l'ampleur des violences perpétrées par les Allemands et leurs collaborateurs. Leurs conditions de vie sont particulièrement éprouvantes (M. Cerovic, *Les Enfants de Staline*, Paris 2018). Les femmes y sont peu nombreuses. Il leur faut souvent trouver un « protecteur » pour ne pas subir des violences sexuelles. Le combat mené par les groupes de partisans est efficace, enrayant la mécanique de réquisition dans les campagnes. Si les Allemands ravagent les zones où sont supposés sévir les partisans, tuant des centaines de milliers de civils, rares sont toutefois les affrontements directs avec un adversaire qui se sait en infériorité matérielle et affronte d'abord les collaborateurs locaux. Il s'agit là d'une guerre sans merci, les partisans ayant parfois l'accusation de trahison facile. Au minimum 17 000 policiers et collaborateurs, sans doute plus, ont été tués par eux. Si la violence des Allemands surpasse, et de loin, celle des partisans, la relation entre ces derniers et les civils est ambivalente. Nombreux sont ceux qui craignent les partisans, n'osant s'aventurer dans la forêt, même de jour. Au-delà de l'idéologie et du patriotisme, des facteurs plus prosaïques tels que la plus ou moins grande proximité d'une garnison allemande peuvent également expliquer bien des comportements à leur rencontre. Pour les familles dont certains membres collaborent et d'autres résistent, la situation est inextricable. Ceux qui s'affrontent se connaissent. Certains policiers locaux sauvent leur mère en l'écartant au dernier moment de groupes de civils destinés à être tués lors des opérations de répression.

Au vu d'un tel déchaînement de violence, la libération en 1944 est saluée avec soulagement par la grande majorité des Biélorusses. Les soldats soviétiques reçoivent un accueil enthousiaste. Mais les inquiétudes sont réelles quant à l'avenir. La restauration du pouvoir soviétique se fait sous le signe de la continuité. Le nouveau secrétaire général du parti communiste biélorusse n'est autre que l'ancien, P. Ponomarenko, qui avait été nommé en juin 1938, juste à temps pour demander à Moscou un relèvement du quota de personnes à arrêter et à exécuter dans le cadre des opérations spéciales de la Grande Terreur. Après avoir dirigé le mouvement partisan à partir de Moscou, ce protégé de Malenkov reprend ses fonctions au lendemain de la libération. S'il n'est pas biélorusse, nombre de ses proches collaborateurs le sont. Aux échelons inférieurs, la continuité avec l'avant-guerre est moins évidente. La guerre et l'occupation ont décimé le parti. Le pouvoir soviétique restauré fait face à un déficit criant de cadres. On fait appel aux partisans pour combler les manques.

Les tâches à accomplir sont immenses. Il faut reconstruire, faire la chasse aux traîtres réels ou supposés, réaffirmer le pouvoir soviétique auprès de populations dont les attentes ne convergent pas forcément avec celles des autorités. Chez les paysans, la principale préoccupation est en effet le retour des kolkhozes. Mais leur mécontentement se laisse assez facilement contrôler. Plus préoccupante est l'existence de

groupes armés dans l'Ouest et le Sud, des hommes de l'AK, la résistance polonaise non communiste, ou de l'UPA, l'organisation armée des nationalistes ukrainiens. Contre eux, le pouvoir soviétique mène une répression particulièrement brutale, mais la terreur est plus sélective, du moins comparée aux tueries de masse perpétrées par les Allemands. De manière plus générale, la population dans son ensemble est considérée avec suspicion. Environ 300 000 personnes ont été accusées de trahison. Dans son noyau dur, la stratégie répressive vise à déterminer qui a, ou n'a pas été, loyal vis-à-vis du pouvoir soviétique. Les interrogatoires sont marqués par des tortures et des viols, alors que la zone grise de comportements souvent tortueux dans un contexte d'exception n'est guère prise en compte. Au-delà des cercles clairement visés pour actes de collaboration, le simple fait d'avoir vécu sous l'occupation ou d'avoir été prisonnier pouvait pénaliser durablement quiconque cherchait à refaire sa vie dans l'après-guerre. Là encore, le suivi biographique de personnages aux destins divers, de la coopération avec la police à l'émigration, permet de mieux appréhender le maelstrom de l'après-guerre. En définitive, après les déplacements de populations polonaises en direction de la Pologne et le départ le plus souvent des juifs qui avaient survécu, la Biélorussie de l'après-guerre a perdu sa diversité ethnique – un facteur qui a facilité l'écriture de l'histoire officielle de la guerre des partisans, de plus en plus présentée comme une affaire biélorusse, les minorités juives et polonaises étant effacées du tableau.

Jean SOLCHANY  
LAHRHA-IEP Lyon